

## GARDERIES

### Québec reconnaît que la pénurie n'est pas réglée

Page A 3

«IN AND OUT» > Un militant conservateur se met à table devant le Comité de l'éthique > Page A 3

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. XCIX N° 182

LE MERCREDI 13 AOÛT 2008

89c + TAXES = 1\$



David Ford lors de la finale de kayak K1 disputée hier à Pékin: malgré tous ses efforts, le Canadien a terminé en sixième place. Les plongeurs Roseline Filion et Meaghan Benfeito? 7<sup>e</sup> position. L'haltérophile Christine Girard? 4<sup>e</sup> place. Résultat: toujours pas de médaille pour le Canada...

MANAN VATSYAYANA AGENCE FRANCE-PRESSE

## Priorité à l'enquête criminelle

### L'opération policière de Montréal-Nord ne fera pas l'objet d'une enquête publique pour l'instant

JEANNE CORRIVEAU  
LISA-MARIE GERVAIS

À ceux qui réclament une enquête publique sur la mort de Freddy Villanueva, le ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, a rétorqué hier qu'il attendrait la conclusion de l'enquête de la Sûreté du Québec (SQ) avant de prendre une décision à ce sujet. Le Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR) a joint sa voix à celles déjà nombreuses souhaitant qu'une commission «indépendante et crédible» fasse la lumière sur l'opération policière qui a mal tourné samedi soir, à Montréal-Nord.



Jacques Dupuis

L'organisme a mis en doute le sérieux d'une enquête «d'un service de police sur un autre service de police». «Une enquête administrative se contente uniquement de dire comment ça s'est passé et de rapporter les faits», a soutenu M<sup>r</sup> René Saint-Léger, avocat du CRARR. «Mais [les enquêteurs] ont-ils le temps de faire la recherche et l'analyse et de se pencher sur la dimension raciale de l'incident?», s'est-il interrogé.

Jacques Dupuis estime toutefois qu'il faut connaître les circonstances du décès du jeune Freddy Villanueva avant d'envisager la tenue d'une enquête publique. «J'ai demandé au directeur de la Sûreté du Québec de renseigner la population régulièrement sur le déroulement de cette enquête, pour que la population sache ce qui se passe. J'ai aussi demandé au directeur de la SQ de contacter les familles concernées, au premier chef, bien sûr; la famille Villanueva, [...] pour que ces gens-là ne soient pas tenus dans la noirceur», a indiqué le ministre en entrevue à LCN hier.

### Priorité à l'enquête criminelle

L'enquête policière, qui a été confiée à la SQ dans le cadre d'une politique ministérielle, devrait durer de huit à dix semaines. À terme, un rapport sera remis au procureur qui devra décider si des accusations seront portées dans ce dossier. Le ministre Dupuis pourrait alors de son côté ordonner la tenue d'une enquête publique s'il le juge approprié.

Assurant que les conclusions du rapport de l'enquête

VOIR PAGE A 8: ENQUÊTE

### HORS-JEU

## Fabriquons du passé



JEAN DION

Si on s'en donne la peine, et si bien sûr on est intéressé par ce genre de truc, il est possible de tout savoir à propos de Michael Phelps. Tout. De le suivre à la trace. Il y a toujours quelque part un site, un blogue, pour documenter ses dernières allées et venues. «En ce moment, Michael Phelps dort. Sur le côté gauche.» «Michael Phelps est en train de manger un spaghetti sauce à la viande. Il en est à sa troisième

bouchée.» Comment, vous ne saviez pas que Michael Phelps carburait fort aux pâtes et à la pizza pendant les Jeux olympiques? Vous étiez en train de regarder du volleyball de plage, je suppose? Parce qu'ils en montrent juste un peu à la télé, n'est-ce pas? «Alors voilà, nous vous montrons la finale du 100 mètres en différé parce que nous devons aller au volleyball de plage, où il se passe quelque chose de très important sur fond de musique d'ABBA.»

De fait, je me demandais pourquoi je freonnais *Dancing Queen* depuis trois jours. J'ai d'abord pensé que, n'en pouvant plus d'attendre que Mats Sundin se branche, j'étais excessivement préoccupé par la Suède. Puis, en regardant du plongeon synchronisé féminin pour meubler sainement mon mardi après-midi alors que le temps était à l'orage, j'entendis *Dancing Queen* en fond de toile — à

ne pas confondre avec la toile de fond —, et je me rendis compte que ça faisait au moins huit fois que la toune jouait, presque subliminalement, à la télé, tant au volleyball de plage qu'au Cube d'eau. Je fis dès lors mon e-réka personnel: si, pour reprendre l'expression de l'analyste de Radio-Canada, «les joueurs de water-polo croates portent tous la moustache, il semble restés pris en 1972», il en allait de même pour les disc-jockeys olympiques. Où l'on voit qu'il est tout à fait possible de fabriquer du passé, contrairement à Alcan qui fabrique non seulement du foil mais aussi de l'avenir.

N'empêche que c'était du méchant bon stock, ABBA, même si personnellement je préfère *Take a Chance on Me* pour le rythme (<http://tinyurl.com/yucbqo>) et, pour la

VOIR PAGE A 8: HORS-JEU



À lire aussi en pages B 6 et B 7

■ «La face cachée de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques» et les résultats

### Programmes culturels supprimés

## Québec emboîte le pas aux artistes

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Québec emboîte le pas aux artistes et dénonce la décision du gouvernement fédéral de supprimer deux programmes de financement pour des projets culturels présentés à l'étranger. Christine St-Pierre a demandé hier des explications à Ottawa, jugeant «très inquiétantes» la nouvelle et ses répercussions.

«Je partage toutes les inquiétudes du milieu», a indiqué la ministre de la Culture lors d'un entretien téléphonique avec *Le Devoir*. Mme St-Pierre a interrompu ses vacances pour réagir à cette nouvelle qu'elle a apprise en lisant les journaux. Ottawa n'ayant pas jugé bon d'avertir Québec d'une décision qui touche majoritairement des artistes d'ici.

VOIR PAGE A 8: CULTURE

À lire aussi en page A 6

■ L'éditorial de Bernard Descôteaux

### INDEX

Actualités	A 2	Éditorial	A 6
Annonces	B 4	Idées	A 7
Avis publics	B 5	Météo	A 5
Carrières	B 3	Monde	A 5
Culture	B 8	Mots croisés	B 4
Décès	B 4	Sudoku	A 5
Économie	B 1	Télévision	B 8

## Capone, ou le paradoxe de la rue

«On me tasse parce que je ne serais pas gérable. Mais quand je me gère tout seul, ça va bien!»

Des milliers d'itinérants évoluent dans les rues de Montréal. Ils font partie du décor et le passant ne prend pas le temps de se demander comment ils vivent ni ce qu'ils pensent. Et pourtant, ils n'en pensent pas moins. Incursion dans l'univers de Capone, un itinérant à l'esprit aiguisé, qui réfléchit sur ce qui l'entoure, s'implique dans son milieu et se rebelle.

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Capone jouit de la plus belle vue à Montréal. De sa résidence, il peut observer les mouvements du bateau-mouche sur le fleuve, les départs de rafting de Sauter-Mouton, les feux d'artifice les soirs d'été et la végétation de l'île Sainte-Hélène.

Itinérant depuis une dizaine d'années, Capone a passé la majeure partie de ses nuits dans son repaire situé sur une dalle de béton qui coiffe les rails d'aiguillage du Canadien Pacifique. «Je peux voir l'heure à deux endroits, sur le quai de l'horloge et sur l'usine de Molson!», lance-t-il en faisant le tour du propriétaire. En se retournant, il a une vue imprenable sur la croix du Mont-Royal. L'hiver, il érige un bunker avec des panneaux de bois ou dort dans une cache en béton, à l'abri des bourrasques.

Cette belle époque tire cependant à sa fin. La construction de condos de luxe dans sa cour arrière progresse rapidement, avalant le terrain vague qui abritait des lièvres et autres canards. «J'ai vu les plans, ils vont faire une belle terrasse avec plein de parasols, plein de chaises, plein de bourgeois et pas d'itinérants.»

Son plan B est déjà en branle: il a aménagé huit autres squats, à l'abri du regard des piétons pressés et, surtout, des policiers inquisiteurs. «Je m'installe de plus en plus en hauteur. Les policiers



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

VOIR PAGE A 8: CAPONE

Capone dans son repaire du bord du fleuve: la plus belle vue de la ville.

## LES ACTUALITÉS



L'écurie du Forest and Stream Club a été achetée en 2000 par la ville de Dorval et transformée en musée, où sont présentées des expositions temporaires, comme celle qui se terminera à la fin du mois et qui rappelle l'époque où les chevaux étaient non seulement partout mais essentiels.

MARIE-HELENE TREMBLAY LE DEVOIR

## Des chevaux sans vapeur

Le Forest and Stream Club, à Dorval, rappelle la présence des chevaux au début du XX<sup>e</sup> siècle



Que devient la ville l'été, que peut-on y vivre, y voir, y remarquer, y sentir, au-delà de toutes les activités officielles qui se multiplient sous le soleil? Nos journalistes vont part des découvertes, des coups de coeur ou des sourires en coin que Montréal, Québec ou Ottawa, sous le ciel estival, leur ont inspirés.

JEAN-JACQUES COULOMBE

Placé bien en évidence dans la vieille écurie, le règlement de circulation date de 1900 et il est très clair: «La vitesse aux intersections ne doit pas dépasser celle d'un cheval au trot.» Alors que le prix de l'essence ne cesse d'augmenter, il est bon de se souvenir que dans un passé pas si lointain, la puissance des véhicules ne se calculait pas en chevaux vapeurs, mais seulement en nombre de chevaux. Et encore mieux le faire aux abords de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, à quelques minutes de l'autoroute 20, symbole de stress et de congestion.

Les chevaux ont disparu des rues de Dorval, mais l'écurie qui en rappelle le souvenir s'y dresse toujours, plantée au bord du lac

Saint-Louis, dans un petit coin de paix qui appartient au Forest and Stream Club.

Créé en 1884 par des «gentils-hommes», ce club social privé réunissait alors quelques-uns des plus grands magnas de l'économie montréalaise de l'époque: Richard B. Angus et Cornelius Van Horne, du Canadian Pacific, Harry Markland Molson, de la compagnie du même nom, Sir Donald Smith Strathcona, de la Baie d'Hudson, et plusieurs autres qui avaient voulu se donner un lieu de rencontre «loin» de Montréal. Le club offrait à ses membres un endroit où ils pouvaient parler d'économie, fumer, boire et aller à la chasse.

Le 21<sup>e</sup> siècle est arrivé, mais le Forest and Stream Club est toujours en activité: dans un décor digne d'un spacieux chalet des Laurentides, mais à quelques mi-



MARIE-HELENE TREMBLAY LE DEVOIR

nutés du centre-ville, il compte plus de 230 membres, majoritairement anglophones — comme quoi certaines choses ne changent pas.

Mais pour certains volets, les mœurs ont dû évoluer. Les femmes ont ainsi été admises à la fin des années 80. L'un des membres du club, patron d'une entreprise, prenait sa retraite, et la femme qui prenait sa succession voulait avoir accès aux mêmes privilèges que lui. Le club changea

donc ses règles d'exclusion. Il faut apprendre à vivre avec son temps.

## L'époque du cheval

Entretenir une maison vieille de plus de 130 ans — elle fut construite en 1878, quelques années avant la venue du club — vaut toutefois son pesant d'or. Même si encore aujourd'hui, les gens doivent déboursier une importante somme d'argent pour devenir membre (le coût demeure toutefois secret), les dirigeants ont dû se départir d'une grande partie du terrain attenant à la maison du club dans les années 80. Le site actuel accueille toutefois beaucoup de mariages et de réceptions.

Quant à l'écurie qui appartenait au club, elle a été achetée en 2000 par la ville de Dorval et transformée en musée, où sont présentées des expositions temporaires, comme celle qui se terminera à la fin du mois et qui rappelle l'époque où les chevaux étaient non seulement partout mais essentiels. On peut y voir les planchers composés de petites pierres carrées et de drains, les murs en bois ressemblant à un assemblage de lambris soigneusement sélectionnés, les auges en

fonte plus noirs que la nuit et, pour compléter ce retour dans le temps, des bottes de foin placées dans le coin de chacune des stalles.

Aujourd'hui le trajet entre le centre-ville montréalais et l'arrondissement de Dorval se fait en une trentaine de minutes, à l'époque, il s'agissait d'un long périple d'une journée. À leur arrivée, les chevaux étaient donc fatigués. Des lads étaient chargés de s'occuper d'eux et, lorsqu'ils étaient blessés ou malades, ils pouvaient être soignés par Duncan McEachran, fondateur du Collège vétérinaire de Montréal et résidant du Dorval de l'époque. Les Duke, Jack, Jim et Prince avaient chacun leur place dans l'écurie du Forest and Stream Club, et leurs noms sont toujours gravés au-dessus des stalles qui leur étaient réservées.

C'est d'ailleurs le grand attrait de l'écurie: malgré les années qui ont passé, ces «chambres» sont demeurées intactes, les seules en Amérique du Nord à avoir été ainsi préservées, dit-on au musée. De fait, il n'y manque que l'odeur. Et les chevaux qui vont au trot.

Le Devoir

Le Devoir

## La Maison Heffel

Invitation à consigner pour la vente en salle de l'automne

BEAUX-ARTS CANADIENS • ART D'APRÈS-GUERRE ET CONTEMPORAIN



TOM THOMSON, *Tamarack Swamp*  
ESTIMATION: 400 000 \$ - 600 000 \$  
VENDU EN MAI 2008 POUR 1 150 000 \$



JEAN-PAUL RIOPELLE, *Le cirque*  
ESTIMATION: 200 000 \$ - 300 000 \$  
VENDU EN NOVEMBRE 2007 POUR 632 500 \$

DATE LIMITE POUR LA CONSIGNATION: 31 AOÛT 2008

VENTE EN SALLE EN DEUX SÉANCES: 19 NOVEMBRE 2008

Pour consulter gratuitement un de nos experts veuillez communiquer avec un de nos bureaux listés ci-dessous

La Maison Heffel ~ Encanteurs et Évaluateurs  
Vancouver • Toronto • Ottawa • Montréal



1840 rue Sherbrooke Ouest  
Montréal, Québec H3H 1E4  
Téléphone: 514 939 6505  
Sans frais: 1 866 939 6505  
Site web: www.heffel.com

13 Hazelton Avenue  
Toronto, Ontario M5R 2E1  
Téléphone: 416 961 6505  
Sans frais: 1 866 961 6505

2247 Granville Street  
Vancouver, C-B V6H 3G1  
Téléphone: 604 732 6505  
Sans frais: 1 800 528 9608  
Courriel: mail@heffel.com

## Des vendeurs de faux de retour dans le métro

FABIEN DEGLISE

Le faux est de retour dans le métro. La Société de transport de Montréal (STM) a de nouveau permis hier la location d'emplacements dans son réseau à des marchands de produits contrefaits. Dénoncée dans les derniers mois, cette pratique, illégale en vertu des lois canadiennes sur le droit d'auteur, avait été immédiatement éradiquée par la société, qui s'explique mal cette résurgence de la contrefaçon dans les couloirs de son métro.

«Du matériel contrefait, c'est du matériel contrefait, a indiqué au Devoir Marianne Rouette, porte-parole de la STM. Personne n'a le droit d'en vendre et nous ne pouvons pas tolérer ça.»

Pourtant, hier en matinée, des commerçants itinérants installés dans les couloirs de la station de métro Cadillac, dans l'est de la ville, n'ont pas hésité, une fois de plus, à faire l'étalage de marchandises contrefaites. En pleine heure de pointe, des sacs à main frappés du célèbre logo de la marque Chanel ainsi que d'autres accessoires, copiant la marque Dolce & Gabbana ont été, entre autres, offerts aux passants. Et ce, à des prix défiant toute concurrence pour ce type de biens luxueux vendus généralement dix fois plus cher dans le monde du vrai.

En mai dernier, la STM s'est vu obligée de serrer la vis aux marchands itinérants après la découverte de vendeurs de faux à la station de métro Berri-UQAM, une des plus achalandées de son réseau. À l'époque, trois emplacements avaient été loués pour la mise en vente de produits contrefaits. «Nous avons désormais des inspecteurs qui surveillent les emplacements, a dit Mme Rouette. Mais bien sûr, nous ne pouvons pas avoir quelqu'un en permanence à côté de chaque vendeur.»

La compagnie Métrocom, mandatée par la STM pour gérer les sites où le commerce est possible dans le métro de Montréal, a réitéré hier que sa politique interne ne tolérerait en aucun cas la vente de produits contrefaits. Le non-respect de cette règle entraîne automatiquement l'expulsion du marchand-locataire. «Au métro Cadillac, des vérifications ont été faites, a indiqué Denis Dolbec, porte-parole de l'entreprise, mais les inspecteurs n'y ont pas vu de contrefaçon.»

L'homme souligne que les sacs arboraient deux cercles entrecroisés au lieu des deux «C» associés à Chanel. D'autres accessoires pouvant s'apparenter à des produits Louis Vuitton n'avaient pas le «LV» de circonstance mais plutôt un «XL» inscrit dans une trame similaire à celle de la célèbre maison française. Des subtilités qui toutefois, aux yeux de loi, font tomber ces objets du côté de la contrefaçon. «Même si nous n'avons pas d'obligation légale, nous luttons contre ce phénomène», dit M. Dolbec. Mais nous ne sommes pas des spécialistes en la matière et nous pouvons donc faire des erreurs.»

Selon les Manufacturiers et exportateurs du Canada, la contrefaçon et le piratage ont un impact économique énorme au pays: entre 20 et 30 milliards de dollars par année. Depuis le début du siècle, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a enquêté sur plus de 1800 affaires de contrefaçon, et près de 300 accusations ont été portées contre des individus et des entreprises qui s'approvisionnent en produits contrefaits, généralement en Chine.

EN BREF

## Harper en tournée

Saint-Jean, T.N. — Le premier ministre Stephen Harper entame une tournée des provinces atlantiques aujourd'hui pour renflouer ses appuis dans une région où les conservateurs fédéraux croient que le plan libéral de taxe sur le carbone pourrait les aider à améliorer leurs perspectives électorales. Depuis l'an dernier, M. Harper est persona non grata à Terre-Neuve-et-Labrador. Le premier ministre de cette province, Dany Williams, a appelé ses concitoyens à voter pour n'importe qui sauf les conservateurs, dans la foulée de son conflit avec son homologue fédéral sur le partage des revenus pétroliers de la province. Mais sur fond de rumeurs d'élections, les conservateurs tentent de faire oublier cet affrontement pour courtoiser les électeurs. — La Presse canadienne

Papeterie  
Casse - Noisette

Nous tenons en inventaire L'AGENDA MODERNE,  
agenda MIGNON, Exacompta, etc.

Agendas, papeteries fines, cartes, plumes et stylos,  
albums de photos, articles de bureau

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone: 845-4980

Heures d'ouverture:  
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00  
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

## ACTUALITÉS

Dépenses électorales

## Un partisan se met à table

Un proche des conservateurs confirme les pires suspicions de l'opposition

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — En tant que militant conservateur encore actif, Douglas Lowry devait être ce qu'on appelle un témoin favorable à la cause du Parti conservateur. Mais sa comparaison d'hier devant le Comité de l'éthique à Ottawa a confirmé les pires suspicions de l'opposition quant au stratagème mis en place par la formation de Stephen Harper lors de la dernière campagne électorale.

M. Lowry était l'agent officiel du candidat conservateur dans la circonscription torontoise de Trinity-Spadina (où l'épouse du chef du NPD, Olivia Chow, a été élue). Pour lui, il ne fait aucun doute que la méthode dite du «in and out» des conservateurs mise en place en 2005-06 n'avait qu'un seul but: améliorer la santé financière des circonscriptions données perdantes.

M. Lowry a confirmé que le Parti conservateur a sciemment décidé d'occuper l'espace de dépense non utilisé de certains de ses candidats pour ainsi obtenir un remboursement plus copieux de l'État. Il existe deux plafonds de dépenses électorales: un pour le parti central et un pour chaque candidat local. Le Parti conservateur est soupçonné d'avoir agi comme si ces deux plafonds étaient des vases communicants: ayant atteint son plafond, il a redirigé ses dépenses vers les circonscriptions locales.

«Le Parti conservateur a regardé toutes les circonscriptions qui en général ne dépensaient pas le maximum permis par la loi. Il leur a dit: "Si vous n'utilisez pas le maximum, nous mettrons plus de publicités. Si vous obtenez votre 10 % [du vote, le minimum nécessaire pour obtenir un remboursement de dépenses de l'État], vous serez plus compétitives pour la prochaine fois", a expliqué M. Lowry. Fervent militant conservateur, il préside l'association conservatrice de Trinity-Spadina.

M. Lowry a défendu cette procédure, qu'il juge légale. «En 2004, notre candidat n'a pas obtenu 10 % du vote. Nous avons donc dû repartir à zéro lors de l'élection suivante. J'avais le droit de dépenser 80 000 \$ et j'en ai dépensé 20 000. Il restait donc 60 000 \$. Ils sont venus me voir.» Le Parti conservateur a fait transiter 49 999,88 \$ par cette caisse.

GUANTÁNAMO

## Début des audiences préliminaires pour Khadr et compagnie

Washington — Plusieurs audiences préliminaires sont prévues à partir d'aujourd'hui sur la base navale américaine de Guantánamo, concernant notamment Omar Khadr, un Canadien âgé de 21 ans, et Mohammed Jawad, un autre jeune détenu, ont indiqué hier des observateurs sur place.

Le début des auditions aujourd'hui a été confirmé par le Pentagone. Ces audiences, qui ont lieu quelques jours après la fin du premier procès, devant une commission militaire constituée en tribunal d'exception, doivent permettre aux parties de s'accorder avant la tenue des procès.

«L'audition concernant Omar Khadr pourrait durer toute la journée, parce que plusieurs questions compliquées doivent être débattues», a expliqué à l'AFP Michael Bochenek, envoyé sur la base navale de Guantánamo (Cuba) par l'organisation de défense des droits de l'Homme Amnesty International en tant qu'observateur civil de la procédure.

Au centre des débats, la citation d'experts comme témoins, réclame par la défense. «Dans d'autres affaires, l'accusation [s'y] est opposée», a-t-il prévenu, estimant que la tâche de la défense pour obtenir le feu vert du juge et convoquer de tels témoins serait «ardue».

Par ailleurs, les avocats de la défense contestent les manipulations politiques autour de l'organisation du procès du jeune Canadien, qui doit commencer le 8 octobre.

«Est-ce éthique?», lui a demandé un député libéral. M. Lowry a répliqué que ses adversaires libéral et néo-démocrate disposent chacun d'un budget de 80 000 \$. «Je n'ai pas cette somme. J'ai 20 000 \$, moi, qui représente le parti détenant le plus grand nombre de sièges. Est-ce éthique qu'ils aient un tel avantage sur nous?»

Les abonnés absents

En matinée, les quatre témoins prévus à l'horaire du Comité de l'éthique ne se sont pas présentés

En matinée, les travaux du comité ont été suspendus, les quatre témoins prévus ne s'étant pas présentés. Il s'agissait des agents officiels des députés conservateurs Daniel Petit, Sylvie Boucher, Luc Harvey et de la ministre Josée Verner.

Le président du comité, le libéral Paul Szabo, estime que cette absence concertée «paraît conforme à l'indication donnée par certains témoins [selon laquelle] ils se sont fait dire par leur parti de ne pas se présenter».

M. Szabo soutient que trois témoins potentiels ont affirmé avoir reçu de leur formation la consigne de ne pas participer aux travaux du comité. «Il existe un principe en droit disant qu'on ne peut interférer avec un témoin», a-t-il indiqué, sous-entendant qu'il prenait la chose très au sérieux.

Les conservateurs nient en bloc cette allégation. «C'est absolument faux. [...] J'ai parlé à des responsables du parti et ils m'ont assuré qu'une telle conversation n'avait jamais eu lieu», a déclaré le député Gary Goodyear.

Encore une fois, Douglas Lowry n'a pas aidé la cause conservatrice. Il a affirmé qu'une représentante du parti à Ottawa, Tamara, lui a indiqué que «le parti n'est pas enthousiasmé» par l'idée qu'il comparaisse devant le comité.

Les deux autres témoins, le candidat de Brome-Missisquoi, David Marler, et son agent officiel, Geoffrey Webber, ont répété qu'ils n'avaient pas accepté le transfert de 30 000 \$ proposé par leur parti parce qu'ils n'en comprenaient pas la raison. «J'ai voulu savoir pourquoi et [Nelson] Bouffard [un organisateur du parti au Québec] m'a dit que c'était une commande du parti central et que ça ne me regardait pas», a dit M. Marler.

Le Devoir

Pas de drapeau québécois à Pékin

## Courchesne accuse Marois de faire une «chicane de guenille»

La chef du PQ a jugé «inacceptables» les propos de la ministre

ROBERT DUTRISAC

Québec — Dans une sortie virulente, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michelle Courchesne, s'en est prise à la chef du Parti québécois, Pauline Marois, l'accusant de faire une «chicane de guenille» avec l'absence du drapeau du Québec aux Jeux olympiques à Pékin.

«Je suis encore très déçue du Parti québécois qui, au lieu de prodiguer ses encouragements, fait encore une chicane de guenille, une chicane de drapeau», a lancé Mme Courchesne en marge d'une conférence sur un autre sujet.

La ministre a évoqué les propos de l'ancien premier ministre Bernard Landry, qui avait comparé le drapeau canadien à un «chiffon rouge». Au Canada anglais, «chiffon rouge» est devenu «red rag», ou guenille rouge, une expression que semble avoir retenue Mme Courchesne.

La ministre cherchait à dénoncer la position de Pauline Marois qui, la

semaine dernière, avait déclaré qu'elle jugeait inacceptable la décision des organisateurs des Jeux d'interdire la présence de tout drapeau autre que ceux des 205 pays membres — et souverains — du mouvement olympique.

Par voie de communiqué, Pauline Marois s'est indignée hier du fait que Mme Courchesne qualifie le drapeau du Québec de «guenille». Ces propos sont «inacceptables» et la ministre doit s'excuser, a soutenu la chef péquiste. «Le fleurdelisé est le premier symbole de la nation québécoise. On doit lui accorder égards et honneurs.»

Pauline Marois s'est même permis de citer Jean Charest qui, alors chef de l'opposition, avait déclaré que le traitement réservé par Bernard Landry au drapeau canadien était «proprement insultant et irrespectueux».

En cette ère d'instantanéité de l'information, les propos sur la «chicane de guenille» ont été repris dans un article de la Presse canadienne diffusé sur le fil et In-

JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Michèle Courchesne

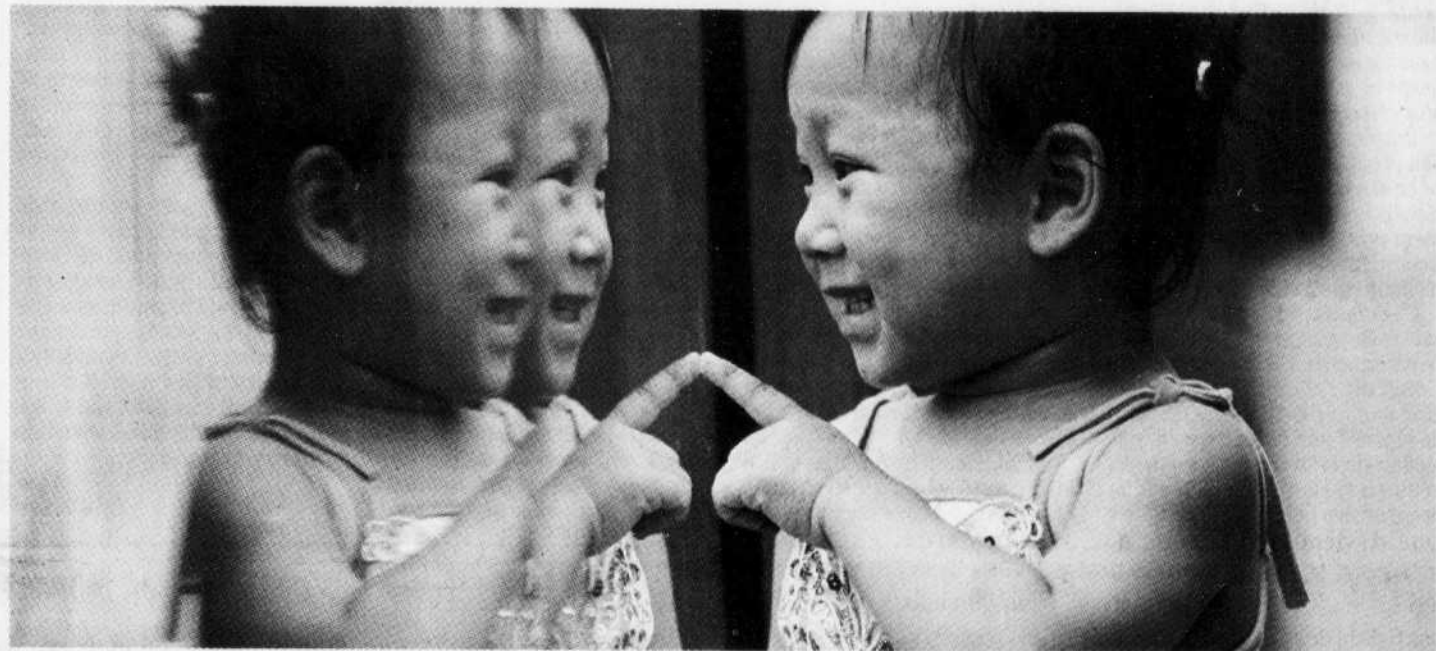
ternet en après-midi hier. Dans une démarche inusitée, Michèle Courchesne, peu de temps après, a fait irruption dans les bureaux de la Presse canadienne pour enguirlander les journalistes. Brandissant un droit accusateur, la ministre courroucée s'est défendue en affirmant qu'elle avait fait un «lapsus» et qu'elle n'avait pas vou-

lu manquer de respect au drapeau du Québec.

Dans son point de presse en matinée, Michèle Courchesne avait fait le rapprochement entre la réaction des péquistes à l'absence du fleurdelisé aux Jeux olympiques et la pétition, qu'ont signée certains députés péquistes, dont Pierre Curzi, relative au spectacle donné par Paul McCartney pour les fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec. «Pourquoi toujours, toujours avoir cette petite amertume qui gâche la fête?», a-t-elle déploré.

Pauline Marois devrait plutôt encourager les 68 athlètes qui participent aux Jeux, a avancé Mme Courchesne. «Je leur dis: chapeau! Je sais que les Québécois et les Québécoises sont avec chacun et chacune d'eux avec leur cœur. Et moi, je sais que tous ceux au Québec qui écoutent la télé envoient de la force et de l'énergie à ces athlètes-là qui se rendent au bout de leur rêve», a-t-elle affirmé dans un élan d'ésotérisme.

Le Devoir



DARREN WHITESIDE REUTERS

La ministre Courchesne a invité les parents qui n'ont pas trouvé de place dans les services de garde à se tourner vers les garderies privées non subventionnées qui exigent le plein tarif.

Québec crée 18 000 nouvelles places en garderie

## Le gouvernement reconnaît que la pénurie n'est pas réglée

ROBERT DUTRISAC

Québec — En dévoilant la répartition des 18 000 nouvelles places en services de garde que créera son gouvernement d'ici deux ans, la ministre de la Famille, Michelle Courchesne, a reconnu que la pénurie persistera tout de même: il manquera de 12 000 à 14 000 places pour répondre à la demande.

Mais la ministre a invité les parents laissés pour compte à se tourner vers les garderies privées non subventionnées qui exigent le plein tarif. Michelle Courchesne a fait valoir que la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, avait augmenté le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde dans son dernier budget, si bien que, pour une famille dont les revenus s'élevaient à 80 000 \$, le coût d'une place en garderie privée à plein tarif, si on tient compte des crédits d'impôt du Québec et du fédéral, ne dépassera pas celui exigé par une garderie subventionnée, soit 7 \$ par jour. «Ce que je favorise au Québec, c'est le libre-choix», a déclaré Mme Courchesne lors d'une conférence de presse tenue dans le centre de la petite enfance (CPE) Les P'tits Papillons, au cœur du Parc technologique de Québec.

«Nous, au gouvernement, on a toujours été favorables au réseau de garderie privée. On ne s'en est jamais cachés.» Mais ce libre-choix défendu par Mme Courchesne ne va pas jus-

qu'à garantir aux parents qui en font la demande une place dans un CPE pour leur enfant qui fréquentent déjà un service de garde en milieu familial. «Il faut faire attention: si on est en milieu familial, on a une place», a-t-elle précisé.

Dès septembre, 3000 places seront ajoutées, et il y en aura 2000 de plus d'ici Noël, a promis Mme Courchesne. En 2009-10, 6000 places de plus seront disponibles tandis qu'en septembre 2010, les 7000 autres suivront. Le gouvernement avait annoncé le mois dernier qu'il devançait de deux ans son objectif. Au milieu de 2010, le réseau comptera un total de 220 000 places. Le budget annuel pour les services de garde passera de 1,8 milliard à 2,03 milliards.

Des 1902 projets d'expansion présentés au ministère, 487 ont été retenus. Les places ont été allouées en fonction de la gravité des pénuries qui affectent chacune des régions. La Montérégie (3567), Laval (1355), Chaudière-Appalaches (1253) et le Centre-du-Québec (730), les régions où les pénuries sont les plus marquées, se sont vu octroyer le plus grand nombre de places toutes proportions gardées, suivis de Montréal (4682) et des Laurentides (1331).

Les CPE obtiennent le plus

grand nombre des nouvelles places (54 %); c'est davantage que la proportion de places qui s'y trouvent à l'heure actuelle, soit 37 %. Les garderies privées à 7 \$ en créeront 40 %, alors qu'elles comptent pour 20 % du réseau. Seulement 16 % des places proviendront de la garde en milieu familial.

Les nouvelles places ont été allouées en fonction de la gravité des pénuries qui affectent chacune des régions

Les projets acceptés devaient répondre à des priorités ministérielles; c'est ce qui explique les nouvelles places dites «en installation» par rapport aux places en milieu familial, pourtant deux fois moins onéreuses, plus nombreuses. Ainsi, 98 % des 487 projets retenus offrent de la souplesse quant aux heures d'ouverture, 36 % se retrouvent en milieu de travail ou d'études alors que 78 % vont accueillir des enfants défavorisés et 80 % des enfants handicapés. Près de 20 % des nouvelles places seront réservées aux poupons.

Tant à l'Association québécoise des CPE qu'à l'Association des garderies privées du Québec, on était tout miel hier. «Le réseau des CPE a été retenu comme étant un partenaire privilégié», s'est réjoui la présidente de l'Association des CPE, Johanne Roy. La répartition régionale a été faite avec «transpa-

rence et beaucoup de rigueur», a-t-elle soutenu.

«La machine est repartie», a lancé le directeur général de l'organisme, Jean Robitaille, qui dans son enthousiasme s'était empressé d'embrasser sur les deux joues la ministre après la conférence de presse. En 2006 et 2007, le gouvernement Charest n'a créé que 1000 nouvelles places alors que le Québec connaissait une augmentation marquée de la natalité, soit quelque 8000 naissances de plus par an, ou un peu plus de 10 % de la moyenne des années précédentes.

S'il y a une réserve à formuler, c'est par rapport à la faible proportion de places réservées aux poupons, a souligné Johanne Roy. Au moins 30 % des places — au lieu de 19 % — auraient dû être créées pour les bébés de 18 mois et moins. Jean Robitaille a également rappelé que les garderies privées non subventionnées qui donnent droit au crédit d'impôt évoqué par Mme Courchesne n'étaient pas soumises à la réglementation gouvernementale qui régit les garderies à 7 \$, qu'elles soient des CPE ou des garderies privées. En ce sens, la qualité des services fournis par ces garderies privées non subventionnées — elles accueillent 5000 enfants à l'heure actuelle — n'est pas garantie.

Le Devoir

**Zytco**  
Solutions

**Vous méritez bien ce qu'il y a de mieux!**

LAVAL 3155, Jules-Brillant 514-335-2050	LONGUEUIL 848, Trans-Canada 514-335-2050	GATINEAU 1201, St-Joseph 819-778-5313	OTTAWA 1460, Ch. Cyrville 613-288-2808	QUÉBEC 5237, Wilfrid-Hamel O. 418-877-1888	www.zytco.com 1-800-361-9232
---	--	---	--	--	---------------------------------

**Vous avez des droits nous pouvons vous aider**

**Yves Ménard**  
A V O C A T

Vieux-Montréal

514.861.0469

## LES ACTUALITÉS

# Bush veut enlever des dents à la loi sur la protection des espèces menacées

ALEXANDRE SHIELDS

L'administration Bush souhaite assouplir l'application de la loi sur la protection des espèces menacées de façon à ce que ce soit aux agences fédérales de décider si leurs projets posent un risque pour elles. On mettrait ainsi fin à la pratique en vigueur depuis 30 ans selon laquelle il faut que lesdits projets soient soumis à une évaluation indépendante. Par la bande, on souhaite aussi que ce texte ne puisse être utilisé pour réglementer les émissions de gaz à effet de serre.

Actuellement, les projets qui représentent un risque potentiel doivent en effet passer par le Service américain des pêcheries et de la faune pour être évalués. En vertu des nouvelles règles, les agences décideraient directement si un projet de barrage, d'autoroute ou autre pose un danger pour des espèces menacées. «Les réglementations actuellement en vigueur créent des conflits et des délais non nécessaires», a d'ailleurs justifié cette semaine le secrétaire américain à l'Intérieur, Dirk Kempthorne, ajoutant qu'on souhaitait plutôt amener la loi «au XXI<sup>e</sup> siècle».

«La réglementation proposée permettra toujours de protéger les espèces, mais en axant le processus de consultation sur les projets où les impacts potentiels peuvent être liés à l'action et où un risque raisonnable existe, a aussi indiqué M. Kempthorne. Le résultat devrait être un processus où on perd moins de temps et où on utilise les ressources plus efficacement.»

L'objectif innové de l'administration républicaine est toutefois de faire en sorte que l'«Endangered Species Act» ne puisse pas servir d'argument pour forcer le gouvernement à combattre avec plus de vigueur le réchauffement climatique.

C'est qu'à la suite d'une action en justice de groupes de protection de l'environnement et des pressions du Congrès, l'administration Bush avait annoncé le 15 mai sa décision de placer l'ours polaire sous la protection de la loi des espèces menacées en raison de la disparition progressive des glaces arctiques,



ALEX GRIMM REUTERS

En voulant assouplir l'application de la loi sur la protection des espèces menacées, l'administration Bush souhaite entre autres que le texte de loi ne puisse être utilisé pour réglementer les émissions de gaz à effet de serre. Ce qui pourrait toucher les ours polaires, dont les deux tiers auront disparu d'ici 2050 en raison de la fonte des glaces arctiques provoquée par le réchauffement climatique.

vitales pour la survie de cet animal. Il y avait d'ailleurs tout lieu d'agir ainsi. Selon des études scientifiques commandées par le gouvernement américain, les deux tiers des ours polaires auront disparu d'ici 2050 en raison de la fonte des glaces arctiques provoquée par le réchauffement climatique.

Le hic, c'est que «l'administration Bush a simultanément annoncé des directives visant à permettre aux forages pétroliers et gaziers de se poursuivre sans contrôle dans l'Arctique, même si ces activités menacent d'extinction les ours polaires», avait alors souligné le représentant démocrate du Massachusetts, Edward Markey.

Or M. Kempthorne juge que la loi de protection des espèces menacées ne peut constituer un cadre

juridique pour formuler la politique climatique américaine ou réglementer les émissions de gaz à effet de serre. Pourquoi? Parce que, selon lui, «il n'est pas possible d'établir une relation de cause à effet entre les émissions de gaz à effet de serre et des observations lointaines d'impact affectant les espèces animales [...] comme, par exemple, les ours polaires.» Bref, rien ne prouverait que les gaz à effet de serre provoquent les changements climatiques qui font fondre la banquise, une vérité pourtant admise par l'ensemble de la communauté scientifique.

«Nous ne sommes pas un bon gestionnaire de nos ressources naturelles quand nous poursuivons des consultations sur les effets potentiels sur des espèces animales qui sont

improbables ou impossibles à évaluer [...] ou qui présentent un risque très faible de menacer l'existence de ces animaux ou leur habitat», a pour sa part fait valoir le directeur du Service américain des pêcheries et de la faune, Dale Hall, dans un entretien au Washington Post lundi.

Si les écologistes ont dénoncé en chœur les modifications proposées par l'administration de George W. Bush, M. Hall l'a saluée, précisant que cela permettrait à son organisme de se concentrer sur les espèces les plus vulnérables en sol américain. Des milliers d'évaluations sont menées chaque année par le Service américain des pêcheries et de la faune.

Le Devoir

# La baleine à bosse respire un peu mieux

ALEXANDRE SHIELDS

Certains grands cétacés, dont la baleine à bosse, peuvent souffler un peu. Ils sont désormais moins menacés d'extinction, indique la mise à jour 2008 de la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

La célèbre baleine à bosse, qui fait la fortune des entreprises d'observation, est ainsi passée de la catégorie «vulnérable» à celle de «préoccupation mineure», ce qui veut dire que le risque d'extinction est faible, bien que deux sous-populations se trouvent «en danger». La baleine franche australe est aussi passée dans la catégorie «préoccupation mineure».

«Ces deux espèces se rétablissent sur une partie importante de leur aire de répartition surtout parce qu'elles ont été protégées contre la pêche commerciale», souligne le président du Groupe de spécialistes des cétacés de la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN, Randall Reeves. Il s'agit d'un grand succès pour la conservation, qui montre clairement ce qui doit être fait pour assurer la survie de ces géants des océans.»

Si les nouvelles sont bonnes pour elles, l'évaluation a montré une détérioration pour d'autres espèces de cétacés. Près du quart des espèces de cétacés sont considérées comme menacées, dont 10 %, soit neuf espèces, classées «en danger» ou «en danger critique d'extinction», soit les deux catégories de menace les plus élevées. En outre, deux sous-es-

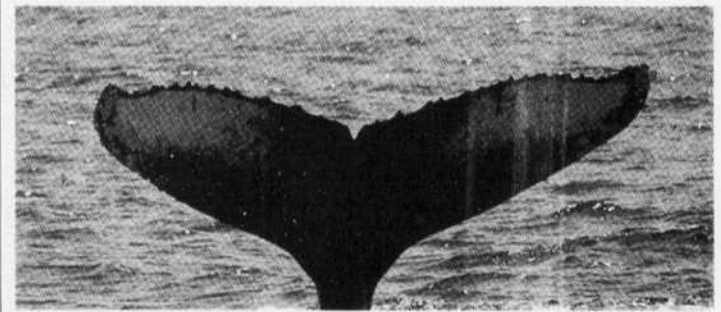
pèces et 12 sous-populations se trouvent «en danger critique d'extinction». C'est le cas de la baleine franche de l'Atlantique Nord.

La situation pourrait s'avérer bien pire du fait que la moitié des espèces de cétacés, soit 44 espèces, sont classées dans la catégorie «données insuffisantes». Des études plus complètes pourraient montrer que les espèces en danger sont plus nombreuses que prévu. La baleine bleue, le rorqual commun et le rorqual boréal restent toujours classés «en danger», dans l'attente de plus d'éléments prouvant leur amélioration.

La plupart des petits cétacés côtiers et d'eau douce se rapprochent par ailleurs davantage de l'extinction. Le «vaquita», un marsouin du golfe de Californie, au Mexique, sera très probablement le prochain cétacé à s'éteindre. Déjà classé comme «en danger critique d'extinction», on estime que 15 % de sa population en déclin meurt dans des filets emmêlés chaque année; il n'en reste que 150 encore vivants à l'état sauvage. Le baiji, ou dauphin du Yang Tse, a connu ce triste sort récemment.

Les cétacés restent vulnérables dans nombre de régions en raison des collisions avec des bateaux, de l'emmêlement dans des engins de pêche, de la détérioration des habitats, du déclin des espèces proies et des perturbations sonores, surtout celles provoquées par les sonars militaires. Les changements climatiques commencent aussi à toucher les baleines.

Le Devoir



RODRIGO BUENDIA AGENCE FRANCE-PRESSE

La célèbre baleine à bosse est passée de la catégorie «vulnérable» à celle de «préoccupation mineure».

Le Devoir

## Célébrations de la fierté gaie et lesbienne

# L'antidote de la honte

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Les organisateurs des Célébrations de la fierté gaie et lesbienne promettent tout un cirque ce week-end, alors que 200 000 personnes sont attendus à Montréal pour marquer le 30<sup>e</sup> anniversaire du drapeau arc-en-ciel et les gains obtenus par la communauté homosexuelle et bisexuelle au fil des années.

Sous le thème du cirque, les Célébrations de la fierté proposera notamment des spectacles de personnalités féminines (drag queens), dont Michel Dorion, qui reprendra le succès de la diva québécoise Céline Dion samedi soir au parc Émilie-Gamelin, et des présentations de la dégourdie comédie musicale *Bathhouse*. Plus tôt durant la journée, plus d'une centaine de groupes communautaires et d'organismes socioculturels amèneront des kiosques d'information de part et d'autre de la rue Sainte-Catherine. «Dans le fond, notre objectif est que l'homophobie soit banalisée», a affirmé le président du comité organisateur, Éric Pineault.

Les quatre jours de festivités culmineront dimanche avec le traditionnel défilé de la fierté gaie et lesbienne dans les rues de la métropole. Le départ sera donné à 13h, à l'intersection de la rue de Lorimier et du boulevard René-Lévesque. Une douzaine de chars allégoriques et des milliers de participants parcourront le Village vers l'ouest et s'arrêteront à la rue Saint-Hubert.

### Le sens du défilé

«Je ne vois pas de raison particulière d'être fier d'être gai, sinon une: la fierté est l'antidote de la honte. On nous a appris pendant des années que d'être gai, d'être lesbienne, d'être transgenre était honteux. On peut

maintenant dire qu'on est fier de ne pas avoir honte», a expliqué le président de la fondation Emergence et du centre d'aide et d'écoute téléphonique Gai écoute, Laurent McCutcheon.

Le lauréat du prix Droits et libertés de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec a profité du point de presse des organisateurs des Célébrations de la fierté pour rappeler que près de 90 pays répriment toujours l'homosexualité. «Défiler dans les rues de Montréal est une responsabilité sur plan international. C'est un exemple que nous donnons au monde entier. Je pense que nous donnons du courage à toutes ces personnes [qui vivent dans ces pays homophobes]», a souligné Laurent McCutcheon.

Forte de ses récentes victoires politiques et juridiques — notamment l'adoption d'une série de lois interdisant la discrimination et le harcèlement fondés sur l'orientation sexuelle et la légalisation des mariages entre personnes de même sexe —, la communauté gaie et lesbienne dit toujours lutter pour être pleinement acceptée et respectée. «On ne pourra jamais légiférer pour interdire l'homophobie. L'homophobie est une attitude, et la façon de la combattre, c'est par l'éducation», a affirmé M. McCutcheon. «Il est inadmissible que nous soyons détournés des mots "bonheur" et "bien-être" pour causer d'homophobie et d'intolérance», a ajouté Nicole Brossard, récipiendaire des prix littéraires Athanase-David de 1991 et du Gouverneur général du Canada de 1974 et de 1984.

La poète et écrivaine Nicole Brossard et l'animateur et comédien Jasmin Roy dissent avoir accepté avec enthousiasme de présider l'événement.

Le Devoir

# LE DEVOIR.com

RÉDUIRE LA FENÊTRE   
Fermer la session

Bonjour!

\* Version PDF du journal (3.7 Mo)

Avez-vous profité de vos 25 articles gratuits ce mois-ci ?

Cliquez ici pour y accéder

VOTRE PROFIL CHANGEZ D'IDENTITÉ

## Accédez à votre profil en tout temps

## Faites vous-même vos transactions en ligne.

Abonnements, renouvellements, changements d'adresse, arrêts temporaires, etc.

## Rapide, simple et efficace!



# Le Québec et l'Ontario bien notés par l'Alliance de l'efficacité énergétique

STEVE RENNIE

Ottawa — Après la Colombie-Britannique et le Manitoba, c'est le Québec, aux côtés de l'Ontario, qui obtient la meilleure note, décernée dans son plus récent bulletin par l'Alliance de l'efficacité énergétique du Canada.

Tous les deux ans, l'Alliance, un groupe représentant l'industrie, évalue l'efficacité énergétique des gouvernements provinciaux et fédéral en fonction de neuf facteurs, dont leurs plans et leurs normes énergétiques, et leurs dépenses pour des programmes d'efficacité énergétique.

D'après ce bulletin, rendu public hier, les deux provinces de l'Ouest obtiennent la cote «A-plus» parce qu'elles ont adopté les politiques les plus sévères en matière d'efficacité énergétique.

Le gouvernement manitobain a légiféré cette année sur les normes d'efficacité énergétique des nouveaux appareils de chauffage

domestique et des édifices construits à l'aide de fonds gouvernementaux. La Colombie-Britannique s'est dotée d'un plan visant à atteindre l'autosuffisance en électricité d'ici 2016, au moyen de la conservation de l'énergie et de nouvelles technologies.

Le Québec et l'Ontario décrochent chacune un «A» pour leurs efforts en matière d'efficacité énergétique.

Selon le président de l'Alliance, Ken Elsey, les quatre premières provinces sont le fer de lance de l'efficacité énergétique au pays.

Le Québec, l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Manitoba se sont joints à plusieurs États américains au sein de la *Western Climate Initiative*, un système basé sur le marché libre, destiné à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

M. Elsey a souligné qu'il voyage régulièrement à travers le pays pour s'occuper de différents dossiers, et que les quatre provinces citées sont «constamment présentes

à la table». Il nous faudrait une participation accrue des autres provinces, a-t-il ajouté.

L'Alliance attribue un «B» au gouvernement fédéral pour ses initiatives favorisant l'éco-efficacité, mais elle estime que les conservateurs doivent améliorer leurs communications et la mise en œuvre de leurs initiatives. Selon M. Elsey, les conservateurs se sont mis tardivement à l'heure de l'éco-efficacité, et commencent seulement à rattraper certaines provinces.

La Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse font relativement bonne figure avec la note «B-plus». Le Nouveau-Brunswick obtient un «B-moins», Terre-Neuve-et-Labrador et l'Alberta héritent d'un «D-plus». L'Île-du-Prince-Édouard doit se contenter d'un médiocre «D», pour n'avoir pas accordé suffisamment d'importance à l'efficacité énergétique en mettant l'accent sur les transports publics.

La Presse canadienne

# LE MONDE

## Moscou et Tbilissi acceptent le plan de paix européen

Le président géorgien Mikhaïl Sakaachvili a accepté le plan de paix avec la Russie proposé hier à Tbilissi par Nicolas Sarkozy. Le texte ne comporte qu'une seule modification, acceptée par Moscou: le retrait de l'expression «statut futur» de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie.

Quelques heures plus tôt, le président russe Dimitri Medvedev avait donné son accord au plan présenté par Nicolas Sarkozy, qui assure la médiation dans le conflit entre Moscou et Tbilissi en sa qualité de président de l'Union européenne.

Le texte en six points, approuvé par les deux camps, prévoit donc maintenant l'«ouverture de discussions internationales sur les modalités de sécurité et de stabilité en Abkhazie et en Ossétie du Sud», a expliqué le président français lors d'une conférence de presse commune avec Mikhaïl Sakaachvili à Tbilissi.

«Nous retirons donc l'expression «statut futur» qui figurait initialement dans le plan de paix, a-t-il ajouté, précisant que cette modification avait été «acceptée par le président Medvedev» lors de deux échanges téléphoniques entre les deux hommes dans la soirée.

Pour le reste, le texte reprend les dispositions approuvées plus tôt dans la journée par Dimitri Medvedev, et que Nicolas Sarkozy a de nouveau détaillées à Tbilissi.

Premier point: «Ne pas recourir à la force entre les différents protagonistes», a rappelé le chef d'Etat français. «Ça concerne tout le monde: les Ossètes, les Abkhazes, la Géorgie dans son ensemble, comprenant Ossètes et Abkhazes, et les Russes». Le plan appelle également à «cesser les hostilités de façon définitive pour passer d'un cessez-le-feu provisoire à un cessez-le-feu définitif», et «à donner libre accès de l'aide humanitaire».

Par ailleurs, «les forces militaires géorgiennes se retireront dans leurs lieux habituels de cantonnement», a expliqué M. Sarkozy, précisant que «le président Sakaachvili a bien voulu nous donner son accord sur cette disposition». Les forces militaires russes devront, elles, «se retirer sur les lignes antérieures au déclenchement des hostilités» en Ossétie du Sud.

Enfin, «dans l'attente d'un mécanisme international, [...] les forces de



Le président russe Dimitri Medvedev (à droite) a reçu hier son homologue français, Nicolas Sarkozy.

paix russes mettront en œuvre à titre provisoire des mesures additionnelles de sécurité».

Selon Nicolas Sarkozy, ce plan est «un document cadre dont les principes devront être déclinés et garantis par le Conseil de sécurité avec l'accord de la Russie et de la Géorgie». Il sera prochainement présenté par Bernard Kouchner aux autres ministres des Affaires étrangères de l'UE «dans une réunion à Bruxelles pour qu'il soit soutenu et cautionné par l'Union européenne».

Recevant Nicolas Sarkozy à Moscou, Dimitri Medvedev avait plus tôt annoncé avoir ordonné la suspension des opérations militaires russes en Géorgie. «La sécurité de nos soldats de la paix a été restaurée. L'agresseur a été puni et a subi des pertes conséquentes. Son armée a été désorganisée», a-t-il souligné.

Le président russe a toutefois dénoncé l'offensive géorgienne en Ossétie du Sud comme un «génocide»,

les autorités russes affirmant que plus de 2000 personnes ont péri. La Géorgie, qui affirmait hier que l'aviation russe avait poursuivi ses frappes après l'annonce de Medvedev, accuse la Russie de nettoyage ethnique et a annoncé qu'elle avait saisi la Cour pénale internationale. Mikhaïl Sakaachvili a également annoncé que la Géorgie souhaitait quitter la Communauté des Etats indépendants, ré-union des anciennes républiques soviétiques dominée par Moscou.

La communauté internationale commençait hier à achever une aide humanitaire d'urgence en Géorgie, où le conflit a provoqué le déplacement d'au moins 100 000 personnes, d'après le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés.

Sur le terrain, la situation demeurait confuse, Tbilissi affirmant que les Russes continuaient de bombarder des villages en Géorgie, Moscou accusant des unités géorgiennes de tirer «de façon sporadique». L'armée

russe a notamment, d'après un responsable de l'état-major, pris le contrôle de l'aéroport de Senaki, proche de la république séparatiste d'Abkhazie, dans l'ouest de la Géorgie. Des soldats russes et de l'artillerie se dirigeaient vers la région géorgienne de Mestia, près de l'Abkhazie, ont annoncé les autorités géorgiennes. Deux journalistes, l'un géorgien et l'autre néerlandais, ont été tués dans le bombardement de la ville géorgienne de Gori, selon un photographe de l'AFP et la chaîne de télévision RTL pour laquelle travaillait le correspondant néerlandais.

L'armée géorgienne a enregistré de lourdes pertes et les forces russes ont détruit une grande partie de son armement, dont trois navires des gardes-côtes, a dit le secrétaire du Conseil de sécurité géorgien, Alexandre Lomaia.

Associated Press et Agence France-Presse

## Des républicains se rallient à Obama

Washington — Deux anciens parlementaires républicains ont annoncé hier le lancement d'un groupe de soutien républicain au candidat démocrate à la Maison-Blanche Barack Obama.

Jim Leach, qui a représenté l'Iowa au Congrès de 1977 à 2007, et l'ancien sénateur du Rhode Island Lincoln Chafee sont à l'origine de cette initiative qui vise à rassembler «des millions de républicains et d'anciens républicains» autour de M. Obama.

Rita Hauser, qui a été conseillère à la Maison-Blanche de 2001 à 2004 et qui est également à l'origine de la création du groupe des républicains pour Obama, a expliqué au cours d'une conférence de presse téléphonique qu'il était «difficile de se prononcer contre le candidat de son parti [John McCain] mais que l'intérêt du pays devait prévaloir».

«Nous avons besoin du leadership de Barack Obama», a affirmé de son côté Jim Leach. Lincoln Chafee a estimé que M. Obama avait la capacité de rétablir la crédibilité américaine et incarnait les

valeurs des républicains modérés.

Les républicains pour Obama vont lancer dans les prochains jours un site Internet où républicains et anciens républicains pourront se retrouver et échanger leurs points de vue.

Interrogé pour savoir si le sénateur républicain du Nebraska Chuck Hagel allait rejoindre leur groupe, M. Leach a répondu qu'il ne le savait pas, mais il a ajouté que M. Hagel pourrait faire un bon vice-président ou pourrait occuper un poste clef dans un éventuel gouvernement de M. Obama. M. Hagel, un ancien du Vietnam, a accompagné M. Obama lors de sa récente tournée en Afghanistan et en Irak. Son nom revient régulièrement sur la liste des colistiers possibles du sénateur de l'Illinois.

Le candidat républicain John McCain a de son côté attiré à lui d'anciens démocrates, dont le sénateur indépendant Joe Lieberman, qui a été le colistier de John Kerry en 2000.

Agence France-Presse

### Choix des colistiers

## Le suspense perdure

CÉCILE DEHESDIN

### Chez les républicains

Plus que 13 jours avant la convention démocrate et Barack Obama n'a toujours pas donné le nom de son colistier. Le temps de l'annonce de son vice-président est une question au moins aussi importante que le choix de celui-ci, puisqu'il s'agit de profiter de ce temps fort de la campagne pour attirer l'attention des médias.

La marge de manœuvre est étroite pour Barack Obama: il est difficile de mobiliser les foules en parlant politique pendant les Jeux olympiques, très suivis aux Etats-Unis. Or la convention démocrate débute le 25 août, soit le lendemain de la fin des Jeux. En raison de la date tardive de l'investiture officielle du candidat, deux mois à peine avant l'élection, il est toutefois possible qu'il annonce son vice-président lors de la dernière semaine des Jeux, en particulier si l'excitation retombe.

En attendant, le candidat démocrate a promis à ses sympathisants de leur donner en exclusivité le nom de son colistier par courriel ou par SMS, en les invitant dans un courriel à envoyer leur adresse électronique et leur numéro de téléphone portable. Une manière d'entretenir le suspense et d'élargir au passage le réseau mis en place par la campagne des démocrates, puisque les supporters sont invités à transférer le courriel à leurs connaissances.

Le problème se pose aussi pour John McCain. Certains républicains aimeraient le voir nommer rapidement un vice-président afin que celui-ci puisse s'attaquer ouvertement à Barack Obama et laisser ainsi à M. McCain un rôle plus positif dans la campagne. Mais d'après le *Boston Globe*, John McCain aurait tout intérêt à attendre le plus longtemps possible. Traditionnellement, le candidat dont la convention se déroule en dernier a toujours bénéficié d'un sursaut dans les sondages. Intensifier ce sursaut est possible, à condition d'attendre que les médias se détournent de la convention démocrate.

John McCain pourrait rendre public son choix le 29 août, au lendemain du discours d'investiture de Barack Obama et trois jours avant la convention républicaine. Pour William Kristol, analyste politique et auteur d'une tribune dans le *New York Times*, M. McCain aurait même tout intérêt à se prononcer pendant la convention républicaine. Le 1er septembre, le président George W. Bush prononcera le premier discours de la convention. En donnant le nom de son vice-président le lendemain, John McCain pourrait amener l'attention des médias à se focaliser sur son colistier et sa campagne plutôt que sur l'actuel président, très impopulaire.

Le Monde

### LIBAN

## Siniora obtient la confiance du Parlement

Beirut — Le gouvernement d'union nationale libanaise, dirigé par Fouad Siniora, a obtenu hier la confiance du Parlement au terme de débats houleux sur la question des armes du Hezbollah.

«Cent députés ont accordé leur confiance au cabinet, cinq ont voté contre et deux se sont abstenus», a annoncé le président du Parlement Nabih Berri. Le vote a eu lieu à main levée après cinq jours de débats sur la déclaration de politique générale du gouvernement formé le mois dernier.

Il s'agit du premier gouvernement constitué après une longue crise entre la majorité antisyrilienne et l'opposition soutenue par Damas et Téhéran. La crise avait dégénéré en mai en affrontements violents, faisant 65 morts, et le pays avait failli basculer dans

une nouvelle guerre civile.

Le gouvernement de Fouad Siniora a obtenu les voix des députés du Hezbollah qui, pour la deuxième fois depuis l'entrée de représentants de la formation chiite d'opposition, en 1996, au Parlement, accordent leur confiance à une équipe ministérielle.

Près de la moitié des 127 députés avaient participé au débat sur la déclaration de politique générale, dont la rédaction avait échoué pendant trois semaines sur la question de l'arsenal du Hezbollah, fer de lance de la lutte contre l'occupation israélienne du sud du Liban jusqu'au retrait d'Israël, en mai 2000.

La majorité au Liban souligne que seul l'Etat peut décider des questions de guerre et de paix et voudrait débattre de l'armement du Hezbollah dans le cadre d'un

dialogue national. La majorité a insisté sur un désarmement de la milice chiite, tandis que le Hezbollah a catégoriquement rejeté cette suggestion, estimant que la déclaration de politique générale consacrait son «droit à la résistance».

Le nouveau gouvernement est formé de 30 membres, où l'opposition bénéficie d'une minorité de blocage, avec 11 ministres, en vertu de l'accord interlibanais de Doha du 21 mai, qui a débouqué la crise politique quelques jours après les combats.

Le vote se déroule à la veille de la première visite officielle du président libanais Michel Sleimane en Syrie, ancienne puissance de tutelle, où il devrait discuter notamment avec son homologue syrien Bachar al-Assad de l'établissement de relations diplomatiques

entre les deux pays.

La déclaration de politique générale affirme l'autorité de l'Etat dans tous les dossiers, y compris les armes du Hezbollah. Elle souligne néanmoins «le droit du Liban et de son peuple, son armée et sa résistance à libérer sa terre dans les fermes de Chebaa, les collines de Kfarchouba et Ghajar», localités frontalières du sud du Liban occupées par Israël. La déclaration affirme aussi le droit du Liban de récupérer ses terres occupées en usant de la voie diplomatique.

Israël a estimé que le gouvernement avait cédé aux exigences du Hezbollah en lui permettant «d'user de la force pour poursuivre la lutte contre» l'Etat hébreu.

Agence France-Presse et Reuters

## Les talibans revendiquent un attentat au Pakistan

SAAD KHAN

Peshawar — Treize personnes ont été tuées hier dans un attentat revendiqué par des talibans pakistanais contre un autobus militaire dans le nord-ouest du Pakistan, près des zones tribales frontalières avec l'Afghanistan où l'armée se bat contre des islamistes liés à al-Qaïda.

Ce nouvel attentat survient en pleine crise politique, depuis que le gouvernement a annoncé jeudi le lancement d'une procédure de destitution à l'encontre du président Pervez Musharraf.

La déflagration s'est produite au passage d'un bus de l'armée de l'air sur un pont à la périphérie de Peshawar, la grande cité pakistanaise à la porte de l'Afghanistan. Un photographe de l'AFP a pu voir l'épave du véhicule au fond d'un large cratère et des taches de sang maculant les lieux. Une fillette de quatre ans et quatre officiers font partie des morts, a précisé la police.

«Un engin explosif improvisé a été placé sous le pont» et déclenché à distance, a indiqué Malik Naveed Khan, responsable de police de la Province de la Frontière du Nord-Ouest (NWFP). L'attentat a été revendiqué par des talibans pakistanais, au moment où des combats acharnés opposent depuis le 6 août

l'armée à des islamistes liés aux talibans afghans et à al-Qaïda dans les zones tribales toutes proches. «C'est une action de représailles aux opérations militaires dans le district tribal de Bajaur, et si elles ne cessent pas, nous lancerons d'autres attaques», a prévenu au téléphone Maulvi Omar, du groupe Tehreek-e-Taliban Pakistan. «Vous ne pouvez pas imaginer les atrocités commises par le gouvernement contre des femmes et des enfants innocents», a-t-il dénoncé.

Dans cette région tribale de Bajaur, l'armée a affirmé avoir tué plus de 170 combattants islamistes en une semaine. Six civils ont également péri hier lorsque des hélicoptères ont bombardé des repaires présumés de ces fondamentalistes armés dans ces zones difficiles d'accès, où les Etats-Unis pensent qu'al-Qaïda et les talibans afghans ont reconstitué leurs forces avec le soutien de talibans pakistanais. Le Pakistan subit une grosse pression, surtout de Washington, pour maîtriser les insurgés de ces zones tribales.

Le président Musharraf a par ailleurs dû essayer un nouveau camouflet hier avec l'adoption par l'Assemblée de la NWFP d'une résolution de défiance à son égard.

Agence France-Presse

**Sudoku** par Fabien Savary

8				3	7		5
	4	5		1			
			7		4	6	
6		5	4		8		
							4
	3		7	1			9
2	8		9				7
					5	3	
		1	2				

Niveau de difficulté : MOYEN 0937

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

**Solution du dernier numéro**

7	6	4	8	1	5	9	2	3
2	5	3	9	7	4	8	1	6
9	8	1	2	6	3	5	4	7
6	7	2	3	5	1	4	9	8
4	1	5	7	9	8	6	3	2
3	9	8	6	4	2	7	5	1
1	3	7	5	8	9	2	6	4
5	4	6	1	2	7	3	8	9
8	2	9	4	3	6	1	7	5

0936

**SUDOKU : le logiciel**  
10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary En exclusivité sur le site des Mordus [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com)

**Météo Média**  
mteomedia.com

Lever du soleil: 5h53  
Coucher du soleil: 20h04

Sept-Îles 18/13  
Baie-Comeau 18/14  
Saguenay 21/13  
Trois-Rivières 22/12  
Québec 22/13  
Montréal 23/18  
Gatineau 19/12  
Sherbrooke 21/12

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Nua 19/10	Sol 25/11	Londres	Plu 16/14	Var 19/14
Moncton	Var 22/14	Sol 23/15	Los Angeles	Sol 28/18	Sol 30/18
Saint-Jean	Var 20/13	Sol 21/14	Mexico	Ora 22/8	Ora 21/10
Toronto	Ora 22/15	Sol 22/15	New York	Sol 27/19	Ora 25/19
Vancouver	Sol 21/15	Sol 24/18	Paris	Nua 21/17	Nua 21/13
Winnipeg	Sol 27/15	Sol 26/14	Tokyo	Ora 30/28	Sol 33/29

**Montréal**  
Aujourd'hui: 23  
Ce soir: 16  
Possibilité d'orages, pdp 40%.

**Québec**  
Aujourd'hui: 22  
Ce soir: 13  
Possibilité d'orages, pdp 40%.

**Gatineau**  
Aujourd'hui: 19  
Ce soir: 12  
Possibilité d'orages, pdp 70%.

**Demain**  
23/14  
Averses, pdp 40%.

**Demain**  
22/12  
Quelques averses, pdp 40%.

**Demain**  
23/12  
Averses, pdp 40%.

**Vendredi**  
22/14  
Orages, pdp 80%.

**Vendredi**  
20/15  
Orages, pdp 70%.

**Vendredi**  
19/13  
Faible pluie, pdp 70%.

**Samedi**  
23/13  
Ciel variable.

**Samedi**  
22/12  
Ciel variable.

**Samedi**  
22/12  
Quelques averses, pdp 40%.

**Prêts à partir?**  
Consultez nos Prévisions internationales

**Météo Média**  
En ondes et en ligne [mteomedia.com](http://mteomedia.com)

## ÉDITORIAL

## Une ministre muette

Coup sur coup, le gouvernement conservateur a annoncé la semaine dernière l'abolition de deux programmes soutenant les artistes voulant exporter leurs talents à l'étranger. Les porte-parole conservateurs invoquent la nécessité d'une saine gestion des deniers publics. Mais la vraie raison est idéologique. L'image du Canada présentée à l'étranger doit être conforme aux valeurs conservatrices. Exit donc ces programmes qui, ô scandale, permettaient à des artistes et à des groupes marginaux d'être présents sur la scène internationale.

Le premier programme à succomber fut PromArt, qui mettait à la disposition du ministère des Affaires étrangères un budget de 4,7 millions \$ pour faire de la diplomatie culturelle. Depuis déjà deux ans, son abolition était attendue, mais le gouvernement Harper n'avait pas osé agir. Le couperet est tombé jeudi dernier et, comme par hasard, c'est le conservateur *National Post* qui a eu l'exclusivité de la nouvelle, question de bien structurer le message: les Canadiens qui peinent à gagner leur argent n'ont pas à payer des «junks» à des radicaux et à des marginaux.

La réalité est évidemment tout autre. La plupart des grands pays pratiquent une diplomatie culturelle dont les fers de lance sont leurs artistes et leurs intellectuels. Tout ce dont disposaient les Affaires étrangères du Canada pour agir en ce domaine était ce maigre 4,7 millions. Ils servaient la plupart du temps à payer les frais de transport et de séjour à un artiste ou un intellectuel canadien pour participer à des colloques ou pour aider une troupe de danse à compléter les frais d'une tournée, l'idée étant d'accroître la renommée du Canada en s'appuyant sur le dynamisme du milieu culturel et en mettant de l'avant les réalisations de ses artistes et de ses penseurs.

Or, l'image du Canada ainsi représentée à l'étranger ne plaisait pas aux conservateurs. Ils n'ont pas aimé qu'un groupe rock appelé Holy Fuck reçoive 3000 \$ pour participer à un concert en France. Ni que Gwyne Dyer, un intellectuel canadien anglais de gauche spécialisé dans les questions de droits et de défense qui, selon des porte-parole conservateurs, est bien assez riche pour payer ses voyages, reçoive 3000 \$ pour une conférence sur la démocratie à Cuba. Chose amusante, Gwyne Dyer a fait savoir que jamais il n'avait présenté une demande au programme PromArt, mais qu'il avait simplement répondu à une invitation de l'ambassade canadienne à Cuba. Visiblement, celle-ci lui a fait rembourser ses dépenses par ce programme qui a aussi défrayé le séjour d'un juge de la Cour suprême pour une conférence portant aussi sur la démocratie.

Par cette décision, le gouvernement Harper vise bien évidemment à conforter la base électorale du Parti conservateur. Des élections sont imminentes et ce ne sont pas les artistes et les intellectuels de gauche ni même de centre qui vont lui assurer une majorité. Il a beau jeu de parler de gaspillage de fonds publics servant à des gens qui sont aux antipodes de ce que sont les Canadiens ordinaires. Peu importe si les groupes culturels qui ne vivent pas dans la marginalité, pensons aux Grands Ballets canadiens en tournée en France cet été, souffriront de cette décision.

Comme si cela n'était pas suffisant, le gouvernement Harper a aussi mis fin au programme de Patrimoine Canada appelé Routes commerciales, qui disposait de 9,7 millions pour aider les entreprises et les organismes culturels à exporter leurs produits et leurs talents. Ce programme était un peu l'équivalent pour les milieux culturels de ce qu'est pour les entreprises manufacturières l'Exportation et développement Canada. Dans l'esprit des conservateurs, si les artistes ont un vrai talent, ils n'auront pas de difficulté à se faire reconnaître à l'étranger. *Quid* donc de l'aide apportée à Bombardier pour son nouvel appareil appelé CSeries?

La réalité, c'est tout simplement que les conservateurs n'aiment pas les artistes. Ils ne s'intéressent pas à la culture, point à la ligne. Cela n'a pourtant pas toujours été vrai. Avec Marcel Masse comme ministre chargé des questions culturelles, le gouvernement de Brian Mulroney a été l'un des gouvernements les plus actifs en cette matière à Ottawa. Josée Verner, qui au Patrimoine occupe aujourd'hui les mêmes responsabilités que celles qu'avait M. Masse, est l'antithèse de celui-ci. Elle est une ministre muette. Elle fait tout pour éviter les tribunes publiques. Et bien sûr, elle s'est gardée d'expliquer ces deux décisions. Pourquoi ce silence? Est-ce qu'elle n'a rien à dire? Est-ce parce qu'elle ne croit pas aux arts et à la culture comme éléments définissant l'identité canadienne? Dans les milieux culturels québécois comme canadiens, on le croit. Difficile aujourd'hui de penser autrement.

bdescoteaux@ledevoir.com

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSEFAÇON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND

## LE SAPEUR-POMPIER SARKOZY...



## LETTRES

## L'aide, sans troupes ni armes

Le ministre fédéral de la Défense, Peter MacKay, affirmait récemment que les troupes canadiennes ne sont pas en Afghanistan pour assurer la garde d'un nouveau pipeline de gaz naturel, mais bien pour aider les gens en Afghanistan à s'aider eux-mêmes.

D'autre part, l'Agency Co-ordinating Body for Afghan Relief – un regroupement d'une centaine d'organismes d'aide et d'organisations non gouvernementales – nous informait récemment que la violence en Afghanistan a atteint son plus haut niveau depuis la chute du régime des Talibans, en 2001. L'agence rapporte que quelque 1000 civils ont été tués cette année, principalement par des insurgés, mais aussi par les forces internationales. Elle indique que 260 civils ont été tués en juillet, ce qui en fait à cet égard le mois le plus meurtrier depuis 2001.

Je suis sûr, à la lumière de ces faits, qu'il existe de meilleures façons «d'aider les gens à s'aider eux-mêmes». Pourquoi pas réellement de l'aide – sans troupes ni armes – pour que l'Afghanistan, mais aussi plusieurs autres pays puissent reconstruire leur propre agriculture pour faire face à la crise alimentaire en Afrique, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine? Je suis convaincu que cette aide serait perçue comme beaucoup plus utile... et honnête.

Bruno Marquis

Gatineau, le 10 août 2008

## Le fleurdéliné aux Olympiques

Certains trouvent tout à fait normal que le Québec ne puisse brandir son drapeau aux Jeux de Beijing, puisqu'il n'est pas encore un pays. Alors expliquez-moi pourquoi aux Jeux olympiques précédents, l'Écosse, qui n'est pas un pays, a pu parader avec son drapeau, indépendamment de l'Angleterre? Expliquez-moi pourquoi à l'ouverture même des présents Jeux, Porto Rico, qui n'est pas un pays, a pu parader indépendamment des États-Unis? Est-ce seulement une nation? Les Américains ont-ils fait pression sur la Chine? Pourquoi la Chine a-t-elle laissé Taiwan et Hong-Kong parader avec leur drapeau, indépendamment de la délégation chinoise?

Certains semblent fiers que le Québec soit ré-

duit au statut de province. Bravo pour leur mentalité provinciale! Mais le Canada a reconnu les Québécois comme nation. Il reste à ce pays à avoir le courage de faire respecter ses nations et au Québec à faire preuve du même courage et d'une certaine logique.

Moi, je suis Québécois de cœur et Canadien de force, par la force de l'Histoire, et je souhaite aux Québécois d'avoir assez de courage et de fierté pour se donner un jour un pays qui portera fièrement son drapeau aux Jeux olympiques. En attendant, espérons que le Canada aura la même ouverture d'esprit que l'Angleterre et qu'il laissera parader la délégation québécoise indépendamment de la délégation canadienne, avec bien sûr le drapeau québécois.

Normand Rousseau

Gatineau, le 11 août 2008

## Discours victimaire

Le discours victimaire, qui pouvait avoir un certain fondement dans les années 80-90, ne peut pas être tenu par un jeune homme intelligent et en santé qui vit en 2008 au Québec. Une visite sur le site *jobboom.com* vous le confirmera: il y a pénurie de main d'œuvre dans tous les domaines! L'obstacle à la réussite sociale et économique sera donc, dans ce nouveau contexte, une question d'attitude, j'en suis convaincu. Le jeune homme ou la jeune femme qui adopte au moment de l'adolescence (ils étaient tous sans aucun doute des enfants adorables) le langage et l'accoutrement des gangs de rue (sans pour autant appartenir à aucun gang) s'enferme dans un piège dont il (ou elle) aura du mal à sortir. J'enseigne dans un cégep du nord de Montréal. Il est souvent navrant de voir comme certains étudiants talentueux brûlent littéralement leurs chances de réussite dans les milieux d'enseignement supérieur en indisposant leurs professeurs en les appelant «man» (hommes et femmes, indistinctement!), en s'exprimant par des phrases incomplètes, souvent énigmatiques, en refusant tout contact visuel avec les professeurs ou le personnel administratif, en s'entêtant à ne respecter aucun horaire ou délai et en maintenant une apparence vestimentaire inadéquate alors qu'ils étudient pourtant dans des domaines où la bonne tenue est un atout essentiel. Certains étudiants comprennent rapidement (souvent en une seule session) les enjeux et

consentent à de nécessaires compromis, d'autres sont franchement incapables de changer d'attitude; ils ignorent (ou ont désappris) les codes sociaux utiles à une intégration sociale fonctionnelle! Ainsi l'attitude qui a peut-être contribué à «se faire respecter» dans un milieu difficile au moment de l'adolescence (polyvalente, parc municipal, ruelles, etc.) devient désormais nuisible dans tous les autres milieux qui compteront vraiment dans l'existence. Qui sait si cette «attitude» n'a pas déjà coûté la vie à un honnête jeune homme?

Marie-Michelle Poisson

Montréal le 11 août 2008

## Loi sur le tabac

Je suis exaspérée d'entendre chaque jour les mêmes discours dans les médias de la part d'une multitude de gens sur le fait que «cacher les produits du tabac est ridicule et ne sert à rien, ça n'empêchera pas les fumeurs d'en consommer...» blablabla... Allo! Cette loi ne vise pas les fumeurs, mais les ex-fumeurs et les jeunes surtout. Je ne sais pas pour vous, mais moi je me souviens très bien qu'à pas plus de sept ans, j'allais au dépanneur du coin le plus souvent possible pour m'acheter des bonbons. Aujourd'hui, j'ai 26 ans et ma fréquentation des dépanneurs est minimale: trois fois par semaine depuis toutes ces années. Vous imaginez-vous, j'ai été obligé de voir ce mur de la mort au moins 2808 fois dans ma vie jusqu'à ce jour! Et vous êtes persuadés que ça n'a aucune importance? Tous ces enfants qui voient tous ces produits près de leurs friandises préférées, mélangées à cela, un beau présentoir de cigarets colorés à saveur de crème glacée décoré de guirlandes pour le temps des fêtes... Non mais on s'fout de la jeunesse ou quoi! Non les jeunes ne sont pas cons, mais ils sont influençables, et ça, tout le monde le sait, parce qu'on est tous passés par là.

Et puis, en passant, l'argument qu'on devrait «cacher les billets de loto, l'alcool et les revues porno, tant qu'à y être», je m'excuse, mais pour les mal informés, aucun autre produit que celui du tabac tue prématurément un consommateur sur deux. Laissez la Loi sur le tabac tranquille, elle ne fait que du bien, même à ceux qui ne s'en rendent pas compte.

Christine Demers

Outremont, le 11 août 2008

## LIBRE OPINION

## Le véritable enjeu, c'est l'annonce de la «Bonne Nouvelle» aujourd'hui

JOSEPH GIGUÈRE

Conseil de pastoral des communautés Saint-Bernard et Saint-François d'Assise, Montréal

Je suis ce qu'on peut appeler, «prosaïquement», un croyant pratiquant. Disons que ma foi a suffisamment de signification dans ma vie pour me pousser à m'investir sérieusement dans l'Église afin de contribuer à la diffusion de son message et à sa mission de sens et de lumière dans le monde. En juin dernier, mon enthousiasme adorateur n'a toutefois pas été assez ardent pour m'inciter à accompagner les membres de ma communauté qui, avec des milliers d'autres, sont allés à Québec pour participer au congrès eucharistique international.

J'ai un affectueux respect pour la dévotion particulière des personnes qui ont participé à l'événement mentionné, sur un sujet au cœur de la vie de l'Église. Si j'accepte qu'une musulmane ou un écolier sikh exprime sa relation avec la transcendance par le port d'un foulard ou d'un kirpan, je ne vois pas pourquoi je me formaliserais devant un catholique rendant un culte à Dieu à travers une parcelle de pain en mémoire des gestes et paroles de Jésus le soir du jeudi saint.

En marge de mon respect pour les pratiques culturelles des individus, j'étais désolé d'observer que la seule forme de participation significative de notre Église au 400<sup>e</sup> de Québec ait été l'organisation d'un congrès eucharistique. Le succès interne que semble avoir connu cet événement, en raison de la qualité exceptionnelle de plusieurs des témoins qui y sont intervenus, dont Jean Vanier, la Burundaise Marguerite Barankitse, la Gaspésienne Huguette Leblanc, l'ex-politicien suisse Nicolas Buetter, devenu prêtre et fondateur d'une communauté eucharistique, le cardinal Jean-Claude Turcotte et des dizaines d'autres, dont j'ai pu apprécier

les prestations grâce à Internet, n'a atténué qu'à moitié ma désolation.

À l'heure des accommodements et des réflexions identitaires, où comme peuple, comme société civile et laïque, nous sommes en quête de l'intelligence de notre histoire, où nous cherchons à retracer la genèse de l'âme québécoise, à décanter nos valeurs constitutives, issues de l'osmose entre le projet social de l'Évangile et notre lutte de survivance, je suis navré que l'Église à laquelle j'appartiens n'ait pas trouvé une façon moins cléricale et hiératique de s'inscrire dans cette démarche collective de recherche de sens de notre parcours historique québécois. Par exemple, au-delà d'une festalière évocation du passé, je me demande selon quels critères de jugement on a pu penser que le message de masse le plus approprié de l'Église à l'endroit du Québec laïc de 2008 devait prendre la forme d'un parade d'ostensoirs, ouverte par un cortège de cardinaux revêtus d'habits plus proches de l'époque monarchique et des prescriptions du Lévitique de l'Ancien Testament que d'une tenue de convivialité en accord avec la société d'aujourd'hui.

## Une Église en mouvance de retour vers le passé

Reléguant dans l'ombre des prestations, des conférences spirituelles, théologiques et historiques d'une qualité remarquable, dont plusieurs témoignaient d'engagements humains et sociaux lumineux, l'image publique qui risque de rester de ce congrès eucharistique, en raison de sa configuration cléricale et de l'aura conservatrice de ses principales têtes d'affiche, est celle d'une Église en mouvance de retour vers le passé. Dans sa courte homélie des Plaines d'Abraham, prononcée depuis son siège romain, le pape en a profité, mine de rien, pour planter quelques jalons indi-

quant sa frontière face à un certain nombre de questions morales, doctrinales et disciplinaires dans l'air du temps. Il a demandé de lutter pour que toute personne soit respectée «depuis sa conception jusqu'à sa mort naturelle», a évoqué l'immuabilité de la liturgie, qui n'appartient pas aux fidèles, «mais qui est un trésor de l'Église», a rappelé la nécessité de se confesser de ses péchés graves avant d'aller recevoir le corps du Christ, a convié à une communion de désir ceux qui «ne peuvent pas communier en raison de leur situation» (mari-moniales?) et pour «que jamais le peuple de Dieu ne manque de ministres pour lui donner le corps du Christ», et a invité «à transmettre l'appel au sacerdoce aux jeunes garçons».

La fenêtre ouverte sur le monde par Jean XXIII est-elle en train de se refermer? Cela est une évidence pour plusieurs. Le moins que l'on puisse dire est que l'optimisme face à la modernité et au monde de ce temps qui prévalait dans les beaux jours de Vatican 2 s'est considérablement refroidi.

L'Église d'aujourd'hui ne nie toutefois pas que le déferlement de la modernité, notamment dans les pays développés, l'a plongée dans une crise, que ses lieux de culte se dégarnissent et que les jeunes sont de plus en plus étrangers à son discours et à ses rites. Elle souhaite bien sûr un renversement de sa situation de déclin. Cependant, elle ne semble pas croire qu'elle doive se remettre en cause pour autant. Elle semble se comporter à toutes fins pratiques comme si l'adhésion ou la désaffection des personnes à son endroit n'avait rien à voir avec son discours, ses normes, sa morale, l'attitude de ses représentants, son fonctionnement, la nature et la qualité de ses cérémonies et de ses activités. Elle semble se dire que si les gens s'éloignent, c'est parce qu'ils n'ont plus la grâce de la foi et que par conséquent une transformation de sa façon de faire n'y

changerait rien; Dieu qui les a laissés partir et les ramènera bien quand il le décidera; entre-temps, il suffit de prier très fort. Devant une telle attitude, on ne sait plus trop si on se trouve en présence d'un véritable abandon à Dieu ou d'une crainte pusillanime qui ne sait plus oser de changements, sauf ceux qui sont en direction du passé.

## Continuer d'étonner le monde

Que dire de tout cela? Le congrès eucharistique n'aura probablement rien résolu. L'intensité de la dévotion des fidèles au corps et au sang du Christ sous la forme du pain et du vin n'était pas nécessairement en cause. Le véritable enjeu, c'est l'annonce de la Bonne Nouvelle aujourd'hui. L'Église est née dans la lumière du matin de Pâques, lorsque Marie-Madeleine et les apôtres ont témoigné: «Nous avons vu le Seigneur». Cependant, quand cette croyance fondatrice, quand cette Nouvelle destinée à l'humanité entière et dont nous sommes les porteurs n'arrive plus à nous garder rassemblés, à convoquer de nouveaux adeptes et héros, à étonner le monde, comme le firent Pierre et les onze à Jérusalem, à la Pentecôte, il faut courageusement, dans la foi et l'espérance, en chercher la cause. S'agit-il du message, de ses porteurs ou de l'état de la société? Cela demande de prier, bien sûr, mais en même temps de réfléchir profondément, de chercher, de consulter, d'ouvrir un vaste débat, sorte de concile populaire élargi au plus grand nombre de croyants et à la société elle-même. On peut faire le pari que c'est dans la mesure où elle entrera plus profondément en relation avec les humains de ce temps, qu'elle s'engagera envers eux, écoutant et faisant siens leurs peines, leurs cris, leurs aspirations et leurs joies, que l'Église saisira mieux la lumière qui l'a fait naître et pourra l'annoncer avec des accents qui continueront d'étonner le monde.

## IDÉES

## Le parasitage croissant des firmes de consultation

CHRISTIAN BORDELEAU

L'auteur est candidat à la maîtrise en science politique à l'Université de Montréal et assistant de recherche au Centre de recherche sur les politiques et le développement social (CPDS). Il a œuvré à titre de journaliste et a conseillé les maires au sein d'une dizaine de villes au Québec.

Sans tambour ni trompette, fin juin, la Ville de Montréal a accordé deux contrats de communication totalisant 2,25 millions de dollars aux firmes Octane et Morrow, dont les présidents ont organisé les campagnes antérieures du parti Union Montréal (*La Presse*, 3 août 2008). Le chef de l'opposition, Benoit Labonté de Vision Montréal, n'a pas désiré «réagir» à ces apparences de conflits d'intérêts. On peut le comprendre puisque, il y a quelques mois, les citoyens apprenaient (*La Presse*, 30 mars 2008) «qu'un candidat à la mairie de Montréal, M. Benoit Labonté», à titre de maire d'un simple arrondissement, avait engrangé plus de 137 000 \$ en «relations publiques» auprès de firmes diverses, et ce, en pleine année «pré-électorale». A la fin de l'année 2007, l'administration Tremblay avait encore été gênée par des allégations d'apparence de conflits d'intérêts mettant en cause des liens entre au moins deux firmes de consultants et la Ville de Montréal. En effet, *Le Devoir* (13 décembre 2007) révélait que le directeur de la Ville de Montréal avait démissionné et accepté un poste à la firme Dessau presque immédiatement après que la firme BPR, associée au consortium Dessau dans d'autres projets, eut «recommandé» la même firme Dessau pour un important contrat de consultation de 355 millions: les compteurs d'eau. Ces simples exemples soulèvent des questions importantes.

Quelle importance ont les firmes de consultants dans l'exercice de la gouvernance municipale au Québec? Et comment nos villes sont protégées face à ces firmes, de plus en plus puissantes, désireuses d'être «allaitées» par le «sein» public?

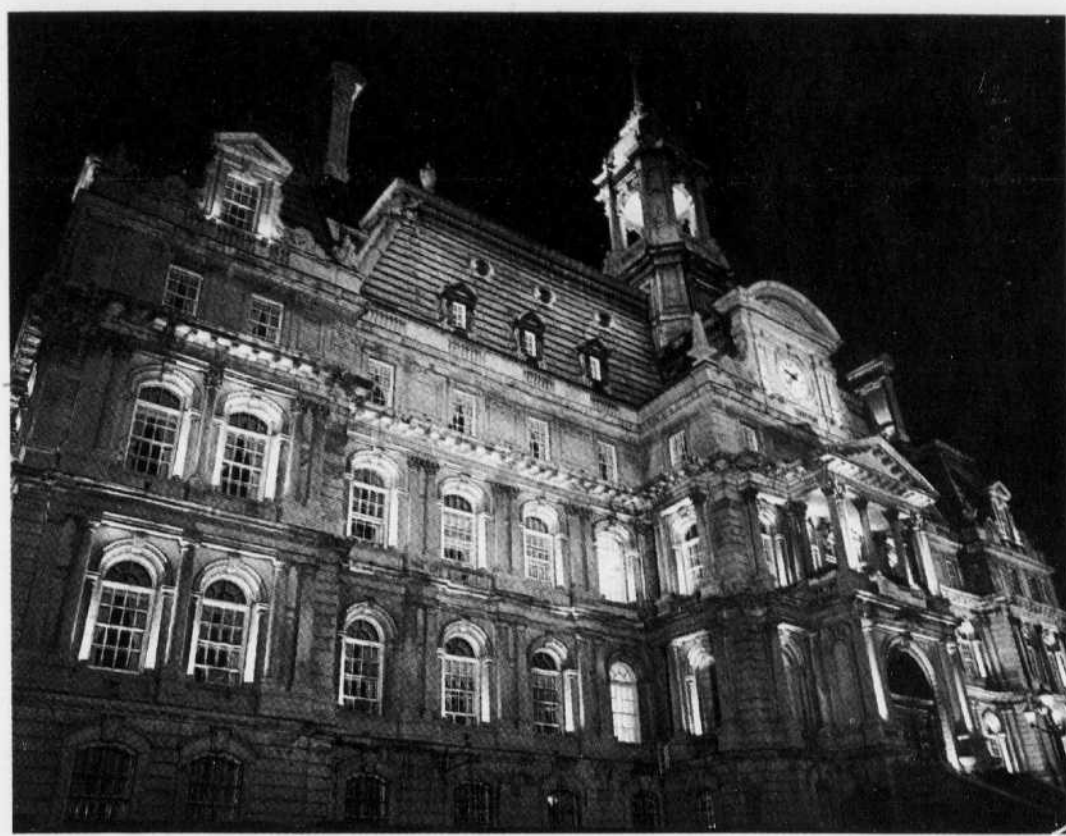
## La «supériorité scientifique» des «experts» consultants

Au Royaume-Uni, un « *élu qui arrive au conseil des ministres avec un rapport d'une firme de consultants, c'est comme Moïse qui descend avec les tables de la Loi*» (Saint-Martin 1999; Villette 2003). Ce n'est pas peu dire sur l'effet «d'avatar» que le rapport d'une firme de consultants peut avoir au sein d'un processus de prise de décision publique. En effet, «l'avis de consultation» devient en quelque sorte un bouclier protecteur pour qui veut bien pousser dans une direction ou dans une autre au sein d'un organe décisionnel. Ou il y a du politique, il y a des combats; c'est la joute politique. Par contre, dans cette version modifiée — pénétrée par les consultants —, les adversaires doivent d'abord percer le bouclier rhétorique (que les promoteurs construisent sur la base du rapport de consultation) — en plus de devoir remettre en question la prétendue «expertise» du rapport —, et ce, avant même de pouvoir enfin déconstruire l'argumentation principale des promoteurs. Ce nouveau «triple» combat ajoute beaucoup aux difficultés de surveillance et de contrôle que doivent jouer ces acteurs (conseillers, fonctionnaires, etc.). Au Québec, au niveau municipal, les conseillers municipaux et plusieurs fonctionnaires sont — la plupart du temps — employés à temps partiel dans les plus petites municipalités, réduisant ainsi les protections devant émaner des institutions de décision collégiale. Évidemment, les gouvernements locaux ne sont pas les seuls organes pouvant être victimes de la pénétration des consultants et de leurs prétentions à une expertise sans appel, en raison de leur capacité administrative réduite et d'un manque de surveillance rigoureuse.

A cet effet, le scandale financier de l'UQAM est un exemple flagrant où l'usage d'un cabinet de consultants en management par la direction a permis de «légitimer» une — mauvaise — démarche auprès du conseil d'administration. Le rapport du Vérificateur établit que «le 14 mars 2005 [...] l'étude de rentabilité réalisée par le cabinet externe convainc [les membres du conseil d'administration] de la valeur du projet» (*Le Devoir*, édition du 11 juin 2008).

## Faible résistance administrative faible

Au Québec, les petites et moyennes municipalités ne disposent pas de capacité administrative suffisante



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

À la fin de l'année 2007, l'administration Tremblay avait encore été gênée par des allégations d'apparence de conflits d'intérêts mettant en cause des liens entre au moins deux firmes de consultants et la Ville de Montréal.

pour contrecarrer les prétentions d'expertise de ces puissantes firmes. Plus simplement, les petites villes de moins de 10 000 habitants n'ont — comme administration permanente — généralement qu'un directeur général et un greffier. Tout au plus, quelques officiers alternes peuvent être considérés dans l'analyse des capacités administratives des petits gouvernements locaux. Ainsi, au jour le jour, plusieurs municipalités n'ont pas les capacités de «contre-vérifier» les propositions des consultants, car elles ne possèdent tout simplement aucun professionnel diplômé en communications. Il en est régulièrement de même en matière d'avis juridique et d'ingénierie, mais les communications sont gérées dans le bureau du maire, plaçant ainsi ces firmes hors de portée des protections administratives. Et même lorsqu'un fonctionnaire qualifié apparaît dans l'organigramme de ces petites villes, il est très difficile pour ce dernier de s'opposer. En effet, on peut comprendre que le greffier d'une petite ville ait peur d'être ridiculisé en contredisant une firme puissante de procureurs, par exemple. Il en va de même pour un directeur des travaux publics qui «prépare» sa retraite au sein des firmes d'ingénierie avec lesquelles il a transigé à titre d'officier municipal. Et que dire des villes plus peuplées?

## «S'offrir» de la consultation; étanchéité, faible risque et «soft money»

Un haut fonctionnaire travaillant pour une ville des plus peuplées au Québec nous affirmait que les services de celle-ci comportaient une expertise considérable lui permettant de se «défendre un peu plus» contre les prétentions des firmes désirant se «faire une niche» à grands frais au sein de son administration; ce qui n'était pas le cas de «plusieurs des villes voisines». Par contre, malgré cette capacité administrative accrue et cette volonté de «défense», les firmes réussissent tout de même à créer et à maintenir au sein de grandes municipalités — possédant pourtant une capacité administrative accrue — un système de «vampirisation» des fonds publics inspirant même le livre *Plundering the Public Sector* (Craig 2006). Pourquoi est-ce si flagrant au Québec?

Au Québec, le marché de la consultation est plus étanche en raison de la question linguistique et,

lorsque l'on considère que l'offre de service prime sur le besoin réel en ce qui a trait aux firmes de consultation (Villette, 2003), la tentation de faire une représentation active auprès des élus est irrésistible et l'est d'autant plus lorsque l'enveloppe budgétaire est généreuse.

Etonnamment, le Commissaire au lobbyisme créé en 2002, et détenant juridiction sur les municipalités depuis 2005, n'a pas encore décerné de contraventions à une seule des multiples firmes de consultants sollicitant constamment les gouvernements locaux. Plus encore, le Commissaire avait même son petit stand promotionnel au sein des firmes de consultation de toutes sortes alors qu'elles courtoisaient les officiers et élus municipaux sillonnant l'assise annuelle de l'Union des municipalités du Québec, tenue en avril dernier. Qui plus est, et à en croire le registre des lobbyistes, aucun de ces cabinets de consultation ne fait de représentations au sein des 1115 municipalités québécoises. Le Commissaire a bien contracté avec la firme Fjord Marketing, une division de l'influente firme Cossette, pour produire quelques outils de communication «incitant» les firmes, les consultants et les lobbyistes à s'enregistrer lorsqu'ils font du démarchage auprès des villes, mais il est clair qu'on ne répond pas à l'appel avec enthousiasme.

Et pour cause. Déclarer que l'on finance «certaines» campagnes électorales pour assurer la victoire d'une «bonne équipe» qui assurera en retour une augmentation du pourcentage de contrats alloués à une firme plus qu'à une autre, ce n'est pas excitant. Hélas, plusieurs municipalités «pénétrées» par de multiples firmes de consultation ont vécu (et vivent actuellement) des problèmes éthiques qui auraient nécessité une enquête indépendante. Dans son rapport quinquennal, le Commissaire reconnaît pourtant que «les liens de proximité [entre les firmes et les élus] qui découlent du financement électoral municipal ne peuvent plus être ignorés» (p. 195). Ces problèmes dans les gouvernements locaux au Québec émanent d'un système municipal infiltré par des réseaux de «renvoi d'ascenseur» et sont destinés à se perpétuer à moins qu'une réforme institutionnelle — similaire à ce qui s'est fait en Ontario — vienne assainir, quelque peu, la gouvernance locale.

Un « *élu qui arrive au conseil des ministres avec un rapport d'une firme de consultants, c'est comme Moïse qui descend avec les tables de la Loi*»

## Halte aux Jeux du scientifique

YVES PRÉFONTAINE

Sherbrooke

Des livres à l'accent pamphlétaire ont été écrits sur l'univers des Jeux olympiques. Les auteurs s'y interrogent sur la place des Jeux dans la société. On pense particulièrement aux *Dessous de l'olympisme* de Michel Caillat et Jean-Marie Brohm. Selon ces auteurs, l'olympien est un robot, un esclave du sport et un forçat du chronomètre. Les olympiens sont au sens propre des cybernanthropes qui sont victimes de marchandisation.

Pour parfaire nos connaissances, il y a aussi *Pour en finir avec l'olympisme*, de Laurent Laplante. De plus, depuis l'été dernier, on peut trouver en librairie l'ouvrage *Halte aux Jeux* du scientifique Albert Jacquard, qui jette un nouveau regard sur l'olympisme. Une pléthore de scribes sportifs trouvent ce livre utopique et prétendent qu'une nouvelle idéologie sera toujours irréalisable. L'essai d'Albert Jacquard est controversé, mais ce scientifique dit des choses vraies sur l'olympisme.

Comme le dit Albert Jacquard, l'olympien est un acteur qui est confronté à lui-même, à sa propre maladresse et à sa propre incapacité de réellement participer sainement aux Jeux. La vraie participation et la fraternité entre les dieux du stade n'existent pas véritablement. L'olympien veut battre son rival et monter sur le podium. On est témoin d'une course aux médailles et à une dictature de l'athlète. Celui-ci veut être

omnipotent et atteindre une suprématie. De là la maxime «*Que le meilleur gagne*». Mais celle-ci a-t-elle encore sa place aux Jeux olympiques? Le vrai sport est une activité qui allie effort et plaisir. L'olympisme d'aujourd'hui adhère-t-il à cette pratique?

Malheureusement, combien de perdants pour un gagnant? Combien voient se briser leur rêve olympique à cause de la dictature de la compétition. La gloire est éphémère et caractérise le destin du dieu du stade. Selon Jacquard, la devise officielle des Jeux, «*Courir plus vite, sauter plus haut, être plus fort*», définit une réalité qui n'est acceptable que pour les enfants. Oui, selon Jacquard, la place de la compétition dans la nature humaine est ainsi remise en question. L'esprit de domination règne, et on n'a qu'à remonter en 1936, aux Jeux olympiques de Berlin, alors qu'Hitler voulait démontrer la suprématie de la race indo-européenne, pour en avoir la preuve.

Notre société veut avoir des athlètes champions; de là à voir un jour des athlètes clonés en laboratoire... Jacquard est contre cette pratique. Le dopage, véritable fléau planétaire, souille l'olympisme. Pour Jacquard, les progrès de la biologie ont rendu réalisables des exploits fabuleux qu'il aurait été préférable de ne pas accomplir. Dans le cas du sport, cela s'appelle le dopage. L'athlète dopé qui monte sur le podium ne mérite pas sa médaille. C'est la compétitivité qui entraîne le dopage, mais devrait-elle disparaître du paysage sportif?

L'amateurisme n'existe plus aujourd'hui dans l'olympisme. Faudra-t-il revenir au passé et au règne

de la pureté et du merveilleux de l'amateurisme? Jacquard prône, avec raison, l'abandon de la lutte contre l'autre pour la remplacer par la lutte contre soi-même grâce aux autres.

Toujours selon Jacquard, on doit aller vers un nouvel olympisme. L'homme doit s'ouvrir à l'autre et fraterniser avec les autres dieux du stade. La rivalité pure et dure doit disparaître de l'univers sportif, en particulier entre les athlètes. De là la légitimité du désir du scientifique Albert Jacquard, qui souhaite une nouvelle idéologie, donc une pratique autre que celle de l'olympisme.

Effectivement, les Jeux olympiques représentent un événement festif et banal. Mais c'est aussi une guerre que se livrent des pays en majorité capitalistes. De plus, le légal, le corruption, la surmédiatisation et le terrorisme menacent plus que jamais la survie des Jeux. Quant à lui, le CIO vend un produit, les Jeux olympiques, à la population, ce qui rapporte de l'argent grâce à la «mondiovision». Les Jeux d'été 2008 de Pékin ne font pas exception. Ils représentent autant la fête que la guerre.

Ils représentent aussi la technologie. Celle-ci est disponible et utilisée. On le sait, le dopage génétique existe bel et bien et on pourra voir un jour des athlètes olympiques clonés en laboratoire. A notre ère moderne, l'éthique et la morale interdisent cette pratique qui va à l'encontre des valeurs chrétiennes. Cependant, on ne saura jamais si on ne nous en a pas déjà présenté un.



## Québec au temps

## du scorbut

Tranches de vie des Québécois sous l'Ancien Régime, histoires cocasses ou troublantes, mémoires retrouvées d'une communauté agrippée à son cap Diamant entre dangers, plaisirs quotidiens et cohabitation avec des Amérindiens envahis. En l'honneur du 400<sup>e</sup> anniversaire de la capitale, *Le Devoir* publie cet été une série de chroniques compilées par l'archiviste historien Pierre-Georges Roy. Elles sont tirées de deux imposants volumes intitulés *La Ville de Québec sous le Régime français* (1930, Publications du gouvernement du Québec).

## Le crucifix outragé

Depuis bientôt deux siècles, chaque année, le premier vendredi d'octobre, on célèbre à l'Hôtel-Dieu de Québec la fête du crucifix outragé. Ce jour-là, dans l'église de cet hôpital, il y a grand-messe, vêpres, sermon, salut et amende honorable.

Quelle est l'origine de cette cérémonie? En 1742, un cordonnier du nom de Charles Robidoux, qui demeurerait au Faubourg des Récollets à Montréal, s'était fait voler une certaine somme d'argent. Très naïf, Robidoux s'avisait d'avoir recours à un prétendu sorcier, le soldat François-Charles Havaré de Beaufort, que sa faconde avait fait surnommer l'Avocat.

Havaré de Beaufort se rendit chez Robidoux dans la soirée du 28 juin 1742. Il s'installa à une table sur laquelle il déposa un miroir renversé dont la glace, prétendait-il, devait refléter la figure du voleur. Le sorcier avait devant lui trois paquets de poudre, blanche, jaune et noire, et une fiole d'huile d'aspic. Il tenait à la main un vieux bouquin latin dont il lisait quelques passages de temps en temps, tout en mélangeant son huile avec ses poudres et en répandant ce liquide sur le dos du miroir. Il se fit ensuite apporter un crucifix, répandit le même mélange sur le bois de la croix et marmotta un certain nombre de paroles latines que personne ne comprit. La séance sacrilège dura une heure et, il va sans dire, n'apporta aucun résultat.

La maison de Robidoux était remplie de monde et dès le lendemain les autorités judiciaires étaient informées de cette scandaleuse parodie. Havaré de Beaufort fut arrêté. L'enquête dura deux mois. Le 30 août 1742, la Prévôté de Montréal rendait son jugement.

Le soldat Havaré de Beaufort était dûment atteint et convaincu d'avoir profané «les paroles du Nouveau Testament contenues dans le livre joint au procès, ainsi que la représentation de Jésus-Christ crucifié, en faisant servir l'un et l'autre à des pronostications et autres usages profanes et illicites, même d'avoir oint les extrémités du dit crucifix et de l'avoir approché des flammes pour faire sécher les drogues qu'il avait mises sur le dos des extrémités du bois de la croix du dit crucifix».

Le soldat fut condamné à faire amende honorable, nu sous sa chemise, la corde au cou, tenant en ses mains une torche de cire ardente du poids de deux livres, au devant de la principale porte et entrée de l'église de Montréal. Le bourreau devait le conduire là un jour de marché, ayant écrit devant et derrière, portant ces mots: «*Profanateur des choses saintes*». Devant l'église, le condamné, nu-tête et à genoux, devait dire et déclarer à haute et intelligible voix que témérement et imprudemment il avait proféré les paroles de notre Seigneur Jésus-Christ contenues au susdit livre joint au procès, ainsi que la représentation et image de Jésus crucifié, dont il se repentait et en demandait pardon à Dieu, au roi et à la justice. Cette réparation accomplie, Havaré de Beaufort devait servir de forçat dans les galères du roi l'espace de cinq ans.

Il y eut appel de ce jugement au Conseil supérieur; celui-ci maintint la sentence de la Prévôté de Montréal, seulement il réduisit à trois ans le temps que le soldat devait servir comme galérien. En revanche, après son amende honorable, à la porte de l'église de Montréal, il devait être battu et fustigé de verges dans les carrefours et lieux accoutumés de la ville.

M<sup>r</sup> de Pontbriand se fit remettre le crucifix outragé et le confia aux hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec. «*Nous avons su, leur écrivait-il, que dans le temps de la profanation, pénétrées de douleur, vous avez fait une amende honorable et une communion générale. Persuadé que vos dispositions ne sont pas changées, nous vous confions, comme à des épouses fidèles, cette croix adorable et nous vous ordonnons de la placer dans votre église...*»

Le crucifix fut porté à l'Hôtel-Dieu par le chanoine Briand, le 1<sup>er</sup> mars 1744, et c'est à cette occasion que M<sup>r</sup> de Pontbriand institua la fête du crucifix outragé.

■ Sources: Faucher de Saint-Maurice, *À la veillée, choses et autres*; l'abbé Auguste Gosselin, *L'Église du Canada depuis M<sup>r</sup> de Laval jusqu'à la Conquête*.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Mungier (responsable du site Internet), Emilie Follie-Bouvin, Vincent Cauchy (communauté internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précor (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Miletant et Christine Dumas (correctrices), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cabaret), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphanie Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture), à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), à l'information politique: Hélène Buzzetti (journaliste), à l'information internationale: Jean-François Legault (pupitre international et page d'actualité), Claude Lesvesque, Guy Talley (adjoint au directeur de l'information), Etienne Plamondon-Emond (communauté à la rédaction), La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Olivier Spéziel (Québec), Monique Bibeau (Ottawa), LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Julie Chrétien (directrice adjointe), Mariève Côté, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Schab, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires), LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zermatis, Olivier Zuida, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion), L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Belliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

## ACTUALITÉS

## HORS-JEU

SUITE DE LA PAGE 1

romance, Fernando (<http://tinyurl.com/28omhp>) déclaré sous un ciel faussement étoilé au bord d'un feu de camp. Le dilemme demeurant par ailleurs, plus de 30 ans plus tard, total: Agnetha ou Frida? La blonde ou la brune?

Puisqu'il est question de volleyball de plage, une bonne histoire. Dimanche, les Américaines Kerri Walsh et Misty May-Treanor affrontaient le duo de Cuba. A un moment donné, Walsh saute au filet pour bloquer un smash adverse lorsque survient une double déconvenue: non seulement elle rate son bloc, mais le jonc qu'elle n'a jamais enlevé depuis qu'elle a convolé en justes épousailles disparaît de son doigt (May-Treanor, qui est pour sa part mariée avec le receveur des Marlins de la Floride Matt Treanor — il est moins bon qu'elle, n'ayant maintenu cette année une moyenne au bâton que de .241 —, a appris très tôt de son père Bob May, membre de l'équipe nationale de volleyball des États-Unis en 1968, que les ongles longs et les bagues étaient proscrits lorsqu'on pratique ce sport). Or allez trouver un jonc dans 17 000 tonnes de sable. On fouille quelques secondes, mais pas question d'arrêter le match. Walsh finit la rencontre nu-main, et elle et May-Treanor remportent quand même leur 103<sup>e</sup> match consécutif.

A la fin du match, on met en place une équipe de recherche. On a recours à la vidéo au super-ralenti pour voir où s'est à peu près dirigée la bague et circoscrire le périmètre. Deux sortes de détecteurs de métal sont employés: celui qu'on vous passe le long du corps pour s'assurer que vous n'entrez pas dans le stade avec une batterie de couteaux de cuisine, et celui qu'utilisent les intellectuels qui cherchent des cennes noires sur la plage à Old Orchard. Après de

longues recherches, le jonc est finalement retrouvé.

Le lendemain, le chercheur Song Zhendong a rapporté à Walsh son précieux bijou. Pour le remercier, elle lui a donné une collection d'épinglettes olympiques et une visière autographiée, mais ce que Zhendong semble avoir le plus apprécié, on l'a vu à NBC, est la petite tape sur les fesses, conventionnelle en volleyball de plage où l'on a la fofoune épanouie et sans complexes, que Walsh lui a servie. Walsh qui joue toujours avec sa bague, désormais recouverte d'un bandage. Ne trouvez-vous pas que tout ça finit joliment bien?

Bon. On parlait de Michael Phelps, je pense. Phelps, donc, consomme 4000 calories par jour, le double de ce que le Guide alimentaire recommande pour vous et moi si nous voulons conserver notre taille de guêpe et nos pectoraux ciselés. Quand il va à l'un de ses restaurants préférés, près de chez lui à Baltimore — il déteste cuisiner —, la madame lui met quatre fois plus de dinde dans le sandwich à la dinde qu'il adore parce qu'un grand gars comme ça, il faut que ça mange. C'est ce que la madame a dit dans un document présenté par NBC, où l'on voit d'abord Phelps dormir près de son réveil-matin. Et c'est là une image puissante.

Car, selon le magazine *Time* auquel je suis abonné, Michael Phelps entretient une relation trouble avec le matin. «Je ne suis pas du tout, du tout un gars matinal, explique-t-il. Si j'ai un entraînement à 7h30, je me lève à 6h50.» Or NBC pourrait ici se sentir coupable (d'où la puissance de l'image). Car ayant versé deux milliards de beaux dollars pour les droits de diffusion des Jeux, le réseau s'est senti justifié d'exiger, et a obtenu, que plusieurs finales de natation soient disputées le matin à Pékin afin qu'elle puissent être présentées en direct en soi-

rée, aux heures de grande écoute, aux États-Unis. Si Phelps échouait dans sa quête de huit médailles d'or, il ne dirait pas que c'est la faute des médias, mais on aimerait ça (qu'il le dise, pas qu'il échoue, il ne faut souhaiter du mal à personne même si on a hâte que ça soit fini).

Et puisque vous voulez tout savoir, voici le déroulement d'une journée type de Michael Phelps, telle que déterminée par ESPN. 6h30, lever. 7h, déjeuner à la cafétéria, œufs et gruau. 8h, exercices pendant une demi-heure. 8h30, discussion avec son entraîneur. Réchauffement dans la piscine pendant 45 minutes. Enfillement de la combinaison LZR Racer, qui prend 20 minutes. Dix minutes de nage, puis il va dans l'antichambre des compétitions 15 minutes avant sa course. Course. Retour dans la piscine de réchauffement. Journalistes. Test antidopage. Lunch. Cérémonie de remise des médailles s'il y a lieu, et il y a souvent lieu. Sieste. Meeting d'équipe. Collation. Navette vers la piscine. Séance de réchauffement. Course. Journalistes. Test antidopage. Navette vers le village olympique. Repas. Dodo. Lever à 6h30. Et ainsi de suite tous les jours pendant une semaine.

Et il y a une autre chose que vous ne saviez pas de Michael Phelps.

Son chien ronfle.

Si toutes les gymnastes présentes aux Jeux de la XXIX<sup>e</sup> olympiade d'été de l'ère moderne de Pékin 2008 en Chine ont au moins 16 ans, comme le veut le règlement, j'en ai 212.

Une malencontreuse erreur de nature technique

s'est glissée en position carquée à la faveur de l'obscurité dans la chronique d'hier. 10 460 353 203 est la puissance septième de 27, non de 18. Mes plates excuses aux nombres concernés de même qu'à tous ceux qui auraient donné l'information erronée dans une dégustation de petits fours et auraient conséquemment fait rire d'eux.

Par ailleurs, Mathémathieu nous informe que, «quand je mentionnais les nombres qui sont égaux à la somme des chiffres de leur cube et de leur puissance septième, peut-être aurais-je dû ajouter qu'il s'agissait là des solutions non triviales, puisque j'ai exclu d'office 0 et 1 qui sont de façon évidente égaux à la somme des chiffres de n'importe quelle de leur puissance».

0 et 1. Comme dans nombre de médailles pour le Canada et nombre de médailles pour le Togo. Commencez-vous à avoir honte?

À l'intention des spectateurs des épreuves de sports équestres qui se déroulent à Hong Kong, apprend-on, les organisateurs des Jeux ont publié une plaquette d'information sous forme d'abécédaire. À la lettre Z, on retrouve le mot «zèbre», avec cette mention: «Les zèbres peuvent marcher, trotter ou galoper tout comme les chevaux. Mais ils sont considérés comme indésirables, et n'ont donc pas leur place aux Jeux olympiques.»

En fait, selon des sources, le zèbre était un cheval comme les autres il y a 88 millions d'années. Mais il a décidé de se sauver dans la jungle pour de bon après qu'on eut tenté de le soumettre à une épreuve de dressage par équipes au son de la musique d'ABBA.

## CULTURE

SUITE DE LA PAGE 1

Depuis jeudi, Ottawa a annoncé en douce la disparition de deux programmes d'aide financière, aussi populaires chez les artistes que bien cotés chez ceux chargés d'en évaluer l'efficacité et la pertinence.

Les 4,7 millions que distribuait annuellement le programme PromArt disparaîtront ainsi en mars 2009, en même temps que les neuf millions du programme Routes commerciales. L'un comme l'autre donnaient un coup de pouce aux artistes qui désiraient présenter leur travail à l'étranger et ouvrir la porte de nouveaux marchés. Robert Lepage et les Grands Ballets canadiens, entre autres, en ont profité au fil des ans.

Si aucune raison officielle n'a été avancée pour expliquer la fin de Routes commerciales, les conservateurs ont mentionné trouver inacceptable que PromArt serve à lancer la carrière d'artistes qu'ils estiment «radicaux» ou «marginiaux», indignes de bien représenter le Canada à l'étranger.

Christine St-Pierre n'accepte pas ce genre de commentaires. «Nos artistes sont nos meilleurs ambassadeurs. On n'a pas à juger du contenu de leur création, il y a une démarche artistique qu'on se doit de respecter. On ne peut évaluer des arguments [comme ceux avancés par Ottawa]. Les demandes de subventions sont évaluées par des gens compétents. Qu'un groupe ou l'autre ne fasse pas l'affaire ne change rien au portrait global.»

La ministre parle ainsi de programmes appréciés «qui ont permis à de nombreux artistes de se lancer sur la scène internationale et de nous faire honneur un peu partout dans le monde».

Constatant la forte réaction du milieu culturel québécois — unanime à dénoncer le geste d'Ottawa, perçu comme un affront —, Mme St-Pierre a demandé hier à rencontrer son homologue, Josée Verner, ministre du Patrimoine canadien. Elle entend aussi ajouter la question PromArt-Routes commerciales à l'ordre du jour de la rencontre fédérale-provinciale des ministres de la Culture qui se tiendra en septembre à Québec.

«Le gouvernement doit revoir cette décision, ou du moins penser à des mesures compensatoires», estime la ministre, qui a aussi demandé à son équipe de faire une étude des impacts de la décision d'Ottawa pour les artistes québécois, ce qu'avait demandé plus tôt dans la journée le porte-parole péquiste en matière de culture, Pierre Curzi.

«On ne parle pas de gros montants», dit Mme St-Pierre, mais ce sont des sommes essentielles qui peuvent faire une grosse différence dans la vie d'un artiste ou d'une troupe. On n'a pas à pénaliser les artistes de cette manière.»

Questionnée pour savoir si Québec pourrait envisager d'allonger un peu d'argent pour éviter que des compagnies ne ferment, Mme St-Pierre a indiqué que non. «Nous faisons déjà énormément», dit-elle.

Chose certaine, les événements des derniers jours ont convaincu la ministre du bien-fondé de la démarche lancée au printemps par son collègue des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, qui veut que toutes les questions qui relèvent de la culture soient dorénavant gérées par Québec.

Le Devoir

## Rectificatifs

Dans l'article «Docteur Céline» publié dans notre édition du vendredi 8 août, il était indiqué que Céline Dion recevra un doctorat honorifique en musique de l'Université Laval. En fait, la chanteuse ne deviendra pas docteur en musique mais se voit plutôt décerner un doctorat *honoris causa*, remis à une personne qui a su combiner une carrière brillante avec une action humanitaire ou caritative. Dans la même veine, Luc Plamondon n'a pas reçu de doctorat *honoris causa* en musique, comme le mentionnait l'article, mais un simple doctorat *honoris causa*. La faculté de musique de l'Université Laval a toutefois déjà décerné des doctorats *honoris causa* en musique à des artistes, tels que Bernard Labadie, René Dupéré, Marc-André Hamelin, Jessy Norman, etc.

Dans l'article «Hépatite C: la société a intérêt à traiter rapidement les toxicomanes» publié en page A 4 dans notre édition du samedi 9 août et du dimanche 10 août 2008, il était indiqué que la chercheuse en charge de l'étude était la D<sup>re</sup> Nadia Shoukry. La chercheuse et médecin à l'Université de Montréal se nomme plutôt Naglaa Shoukry. Nos excuses.

## ENQUÊTE

SUITE DE LA PAGE 1

criminelle seront rendues publiques, la SQ n'écarte pas non plus la possibilité qu'au fil de l'enquête, certains détails soient divulgués. «On ne peut pas révéler l'évolution de l'enquête pour ne pas contaminer les autres témoignages», a indiqué François Doré, porte-parole de la SQ. Il a dit s'engager à une «communication régulière» sans pouvoir «établir le rythme» de cette communication.

Au cabinet de M. Dupuis, on précise par ailleurs qu'il n'est pas question de permettre à des civils de mener une enquête conjointe avec les policiers de la SQ, comme le suggérait lundi le criminologue André Normandeau. Les policiers de la SQ, formés à ce type d'enquête criminelle, sont les mieux placés pour faire ce travail, a-t-on fait valoir. Pour les mêmes raisons, la possibilité de confier l'enquête à un comité indépendant a été écartée par le ministre.

La mort de Freddy Villanueva, tombé sous les balles d'un policier samedi soir dans un parc de Montréal-Nord, et les émeutes du lendemain ont forcé le ministre à écourter ses vacances à l'étranger pour revenir d'urgence au pays lundi soir. Au cours de la journée d'hier, M. Dupuis s'est entretenu par téléphone avec le maire Gerald Tremblay ainsi qu'avec Yvan Delorme, directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), et Claude Dauphin, responsable de la sécurité publique au comité exécutif de la Ville.

## Une enquête impartiale

Devant l'incrédulité de certains à l'égard des services de police, François



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Une enquête publique, estiment certains groupes, pourrait tenter d'analyser les causes des événements qui ont secoué Montréal-Nord.

Doré, de la SQ, a insisté sur le fait que leur mission serait «intégrale, rigoureuse et impartiale». «Considérant l'ensemble des événements, il y a des gens qui ne partagent pas ce sentiment de confiance envers les policiers», a reconnu M. Doré. Il s'est néanmoins dit satisfait des discussions que les membres du service des enquêtes des crimes contre la personne ont eues avec les familles des trois jeunes directement impliqués dans l'incident de samedi soir. «Avec la rencontre des familles, on a franchi une première étape», a-t-il souligné, assurant que la liaison avec les fa-

milles des personnes impliquées serait permanente. «On sent la confiance des gens», a-t-il ajouté.

Le beau-frère de Denis Méas, l'une des victimes, dit conserver une certaine crainte face au déroulement de l'enquête même s'il a apprécié la rencontre avec le service de police. «Si on est rassurés? Oui et non. On nous a bien expliqué les différentes étapes, mais c'est sûr qu'on garde une certaine crainte», a affirmé le jeune homme, qui a admis d'emblée qu'il n'avait pas toujours eu confiance en la police. «Mais c'est plus positif que négatif», a-t-il conclu.

## CAPONE

SUITE DE LA PAGE 1

ont moins tendance à lever les yeux», explique-t-il en pointant la rambarde de métal d'un panneau publicitaire.

Autour de ses squats, il laisse traîner des seringues décapuchonnées («meuses», précise-t-il) pour éloigner les curieux. Les seringues, voilà ce qui l'occupe une bonne partie de la journée: il en donne des propres et ramasse celles souillées. Non, il ne se pique pas; son truc, c'est plutôt le *freebase*, qu'il inhale environ une fois par mois, quand son chèque d'aide sociale est déposé dans son compte bancaire. Mais les toxicomanes, les gens de la rue, c'est son réseau social.

## Les fonctionnaires du communautaire

Résolument en révolte contre les policiers, à qui il résiste lorsqu'il est interpellé pour «mauvais usage du mobilier urbain» (il a perdu le compte des contraventions), Capone éprouve aussi du ressentiment à l'égard des organismes communautaires.

A une certaine époque, il courait les réunions, siégeant tantôt à la table de concertation du quartier, tantôt à celle de la direction de la santé publique sur les drogues injectables. En 2005, il a même fait partie d'une délégation québécoise à un congrès sur le VIH qui se tenait à Vancouver. Il y a quelques années, il a aussi fait voir l'arrondissement Ville-Marie sous un autre jour au tout nouveau maire, Benoît Labonté. «C'était avant qu'il change de parti politique. Depuis, c'est la politique de tolérance zéro, il y a beaucoup plus de répression», observe-t-il.

Cette participation au dialogue entre le monde ordinaire et celui de la rue l'a cependant déçu. Il s'est senti exclu de plusieurs organismes pour itinérants ou toxicomanes. «On me tasse parce que je ne serais pas gérable. Mais quand je me gère tout seul, ça va bien!»

Dans sa mémoire, nombreux sont les projets qui n'ont jamais démarré, qui ont été abandonnés parce qu'ils sortaient du cadre habituel ou dont l'homme aux longs cheveux noirs a été écarté. «Par et pour les gens de la rue... Les organismes font la promotion de ce principe, mais ne l'appliquent pas», affirme avec amertume Capone.

À la troisième personne, il résume le scénario qu'il a vu jouer plusieurs fois... «On dit à une personne qui a été trahie presque toute sa vie: 'Avec nous, ça va être différent, on va te laisser de la place.' Elle s'implique, elle donne de son énergie, elle pense qu'elle va s'en sortir et être utile. Quand les efforts sont faits, le groupe trouve quelqu'un 'qualifié' pour faire la job», explique Capone, avec tristesse.

La confiance, du moins la sienne, s'érode. «Les personnes de la rue ne s'ouvrent pas aux intervenants comme elles le font avec quelqu'un de la rue. Elles se disent que l'intervenant, à la fin de sa journée, il retourne chez lui, dans son confort. Alors que la personne de la rue, après une intervention, reste dans sa souffrance.»

Ses propos sont durs envers ces «fonctionnaires syndiqués» qu'il juge «infantilissants». A titre de conférencier lors d'un congrès regroupant des intervenants en toxicomanie, il a d'ailleurs lancé un message dérangeant: «Votre mandat, c'est de travailler pour perdre votre job. [...] Mais ils ne veulent pas que le monde s'en sorte, ils veulent garder leur job.» Un doute l'assaille néanmoins au détour de la conversation: il craint de jeter le discrédit sur ces organismes au demeurant indispensables.

## La soif d'aider

Derrière cette amertume se cache un désir de venir lui aussi en aide à ses pairs. Il aimerait aller voir «les gens isolés dans les rues pour voir s'ils sont corrects; encercler au marqueur un abcès sur leur peau pour qu'ils aillent à l'hôpital quand la rougeur dépasse la marque».

À sa façon, Capone rend service. Le matin, entre quatre heures et sept heures, il enfourche son vélo pour ramasser les seringues dans les cours d'école. A d'autres moments, il distribue des seringues neuves et des condoms, ramassés dans des organismes communautaires. Il lui arrive aussi à l'occasion de glisser à l'oreille d'une personne en manque le numéro d'un fournisseur de drogue.

«Je sais que la personne va la faire quand même, sa dope... Aussi bien qu'elle ne se fasse pas avoir avec du mauvais stock. Pourquoi pas faire faire un peu d'argent à mon chum en même temps?», laisse-t-il tomber avec un clin d'œil. Là s'arrête cependant son flirt avec l'illegalité.

L'homme a son éthique: «Je ne fais pas de vols, pas d'introduction par effraction, je n'agresse personne, je ne tape pas et je ne vends pas de dope; les policiers le savent.»

Quand il croise un petit nouveau, fraîchement débarqué au terminus Berri, il lui arrive de le prendre sous son aile, lui apprenant notamment qu'il y a 116 endroits où on peut s'alimenter à peu de frais à Montréal. «Dans la rue, ce n'est pas tout le monde qui est organisé. La plupart se font organiser», affirme-t-il avec la sagesse de celui qui a passé plus de 10 ans dans la rue.

## Et la rue?

Las, il envisage maintenant de se retirer de ce monde de parallèle. Il rêve de reprendre ses cartes de serrurier en bâtiment et attend avec impatience l'ouverture d'un concours. Visiblement fatigué, il avoue consommé plus régulièrement et ralentir la collecte de seringues. «Si j'avais la reconnaissance du milieu, je continuerais. Mais je ne l'ai pas.»

Renoncera-t-il à la rue? «Non, un appart, je n'en veux pas. Ça me rend vulnérable. Mon adresse va être connue. Je ne veux pas qu'on m'impose des conditions.»

Son expérience en maison de chambres, il y a quelques années, n'a pas été concluante. «J'avais permis à des filles [des prostituées] de venir se reposer chez moi. Quand je me réveillais, elles recevaient des clients, il y avait du monde en crise. J'ai perdu ma chambre. Maintenant, quand une fille est fatiguée, je l'installe dans un de mes squats. Au pire, je perds mon squat», explique l'ancien camionneur, plongé dans la rue après un burnout et des problèmes conjugaux avec une blonde danseuse qu'il «poffait pour 1200 \$ par mois».

Qu'à cela ne tienne, il s'organise, dort dans ses squats ou chez des amis quand il fait trop froid. Ses ablutions, il les fait dans un des multiples organismes d'aide aux sans-abri. Quand il veut être plus tranquille, il se glisse discrètement dans un hôpital, enfille un sarrau et va se doucher dans l'aire de repos des médecins. Ni vu ni connu. Capone est invisible.

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390